

D.078 - Dévoilement des faussetés pré-tribulationnistes - Partie 8

Par Larry Simmons

Tiré de l'article *Unmasking Pre-Trib Fallacies*

Traduction de Roch Richer

CHAPITRE HUIT

Raison # 8 d'être pré-tribulationniste

« Les chrétiens pré-tribulationnistes recherchent l'Avènement du Seigneur. Les autres positions font en sorte qu'ils s'attendent aux tribulations, à l'Antichrist et aux souffrances. »[1]

Proposer cet argument comme raison **additionnelle** d'être pré-tribulationniste manque de franchise, c'est le moins qu'on puisse dire. En fait, ce n'est pas du tout un nouvel argument ; il s'agit simplement de la répétition des dogmes de la doctrine de l'imminence (doctrine qui a été discréditée dans le chapitre précédent). Nous pouvons le démontrer clairement à partir des écrits de LaHaye : « Franchement, une de mes principales objections face aux théories mid- et post-tribulationnistes, c'est qu'elles détruisent l'imminence. Car, si le Christ ne peut pas arriver à tout moment, ces points de vue ne peuvent nous instruire quant au fait de rechercher Son retour. Au lieu de cela, ils nous avisent de nous attendre à l'inauguration de la période des tribulations, lorsque l'Antichrist signera une alliance de sept ans avec Israël pour la reconstruction du Temple, la marque de la Bête, l'arrivée de l'Antichrist lui-même... »[2]

Rien de surprenant à ce que les pré-tribbeurs inventent un autre argument à saveur d'imminence. Qu'importe que le raisonnement contre cette doctrine soit irrésistible,

ils procèdent toujours comme s'il s'agissait d'un **fait** irréfutable des Écritures. Cette confiance inébranlable en la validité de l'imminence est renfermée dans la citation suivante : « Les amoureux de vérités bibliques devront être confrontés à des preuves plus convaincantes que celles produites jusqu'ici avant d'être contraints d'adopter une doctrine qui détruit l'imminence. »[3] Peu leur importe que les Écritures ne l'enseigne pas — c'est-à-dire, sauf si l'on ajoute des arguments fondés sur le silence ; oubliez également qu'en réalité, les Écritures la contredisent. (Voir Jean 21:18-19, la prophétie du Seigneur concernant la mort de Pierre.) Pour ces *littéralistes conséquents* auto-proclamés, rien de tout cela ne compte — l'imminence demeure, peu importe ce que disent les Écritures.

Ce qui nous ramène à la Raison # 8. Aussi longtemps que les pré-tribbeurs persisteront à interpréter les Écritures par le biais de logiques fallacieuses, ils continueront à regarder l'imminence comme une vérité biblique. Puis, armés de cette présomption erronée, ils poursuivront en créant d'autres « preuves » d'un enlèvement pré-trib. Sans aucun doute supposent-ils que ces nouveaux arguments ajoutent de la crédibilité à la position pré-trib. Le problème, bien sûr, c'est que ces preuves additionnelles (comme la Raison # 8) sont toutes appuyées sur les mêmes fausses hypothèses. Pour bien saisir qu'il en est effectivement ainsi, nous n'avons besoin que d'en voir l'argument formel :

Partie 1

Proposition majeure : *Selon la doctrine de l'imminence, le Seigneur peut revenir à tout moment, et ce retour s'effectuera avant les événements prophétisés des tribulations.*

Proposition mineure (non déclarée) : *La Bible enseigne l'imminence.*

Conclusion : *Les chrétiens devraient rechercher l'Avènement du Seigneur et non les événements prophétisés des tribulations.*

Partie 2

Proposition majeure : *Les chrétiens doivent rechercher l'Avènement du Seigneur au lieu des événements prophétisés des tribulations. (Conclusion de la*

Partie 1.)

Proposition mineure : *Seuls les pré-tribulationnistes enseignent que les chrétiens devraient rechercher l'Avènement du Seigneur et non les événements prophétisés des tribulations.*

Conclusion : *Les chrétiens devraient être pré-tribulationnistes.*

Il est clair et net que, tant qu'une **solide** cause biblique en faveur de l'imminence ne sera pas établie, la Raison # 8 ne fera que pétitionner le principe. Pour cette raison, elle est logiquement **fausse**. (De la même manière que, tant qu'on n'établira pas qu'il y a des hommes sur Mars, ce sera un non-sens que d'entretenir des discussions sur leurs habitudes d'accouplement.)

[1] Tim LaHaye, ***No Fear of the Storm***, p. 222.

[2] *Ibidem*, p. 66.

[3] *Ibidem*, p. 67.

D.077 - Dévoilement des faussetés pré-tribulationnistes - Partie 7

Par Larry Simmons

Tiré de l'article ***Unmasking Pre-Trib Fallacies***

Traduction de Roch Richer

CHAPITRE SEPT

Le cas de l'imminence

Jusqu'à présent, nous avons examiné un certain nombre d'arguments sur l'enlèvement pré-tribulationiste. Le plus important a été la déclaration de deux futurs Avènements de notre Seigneur. Pourquoi ? Parce que si l'on ne peut fournir la preuve de deux futurs Avènements, tous les autres arguments pré-tribs sont dénués de sens. Même d'une manière détournée, Walvoord est d'accord avec cette affirmation. Vous vous rappellerez qu'au chapitre 2, nous avons présenté une douzaine de « contrastes » qui ne pouvaient hypothétiquement s'harmoniser en dehors du concept de deux futurs Avènements. Sentant peut-être que la plupart n'étaient pas trop convaincants, LaHaye semble avoir placé tous ses espoirs dans un seul contraste : celui qui implique une proposition connue sous le nom d'**imminence**. C'est au moyen de cette doctrine qu'il espère, à l'usure, établir deux futurs Avènements du Seigneur. (Pas étonnant qu'il qualifie l'imminence de **cœur** du pré-tribulationisme.)

Si ce vœu se réalise, l'étape suivante s'avérera beaucoup moins difficile, c'est-à-dire, arguer qu'un des Avènements doit survenir avant les tribulations. Cependant, si deux Avènements futurs ne peuvent pas être établis, l'enlèvement pré-tribulationiste aura *grosso modo* la même espérance de vie qu'un *Big Mac* dans le *Air Force One*. En outre, à en croire la citation suivante, il n'y a aucun risque à dire que Walvoord reconnaît que l'imminence est le dernier espoir de l'enlèvement pré-trib ; il écrit en effet : « À toute fin pratique, l'abandon du retour pré-tribulationiste de Christ équivaut à devoir abandonner l'espérance de Son retour imminent. »[1] Avec ceci en tête, nous aborderons donc l'argument majeur suivant en faveur du pré-tribulationisme.

Raison #7 d'être pré-tribulationiste

« Seule la position pré-tribulationiste préserve la puissance motivationnelle de l'enseignement de l'imminence que l'on retrouve dans le Nouveau Testament et qui s'avéra un si grand défi pour l'Église primitive. »[2]

Ici, LaHaye présente deux arguments séparés en faveur d'un enlèvement pré-trib.

Premièrement, il proclame que l'imminence est enseignée dans le Nouveau Testament. Si cela est vrai, il s'en suit qu'un enlèvement à tout moment (et censément pré-trib) devient une possibilité probable. Deuxièmement, il est sous-entendu que sans l'anticipation résultant d'un enlèvement imminent, l'Église serait « charnelle et morte spirituellement. »[3]

La cause du Nouveau Testament en faveur de l'imminence

Tous sont d'accord pour dire qu'il y a un grand nombre d'événements prophétisés qui précéderont la Glorieuse Manifestation du Seigneur à la fin des temps (l'apparition de l'Antichrist, la manifestation des deux témoins, les signes célestes, etc.). Mais les pré-tribbeurs croient aussi que Jésus pourrait revenir pour Son Église à tout moment (à l'enlèvement), sans tenir compte de ces événements prophétisés. C'est ce qu'on appelle l'**imminence**. Bien que ce terme suppose que l'enlèvement soit pour bientôt, ou tout prochainement, il a une signification tout à fait différente pour les pré-tribulationsites. En terme simple, il s'agit de la croyance que, contrairement au Second Avènement, il n'y aurait aucun événement prophétisé précurseur devant survenir **avant** l'enlèvement.

1. **Passages enseignant l'imminence.** Selon LaHaye, un certain nombre de passages enseignent un retour imminent du Seigneur. Y sont inclus : Jean 14:1-3 ; Actes 1:11 ; 1 Corinthiens 15:51-52 ; Philippiens 3:20 et Colossiens 3:4. Si nous examinons ces passages, nous verrons les indices nous démontrant comment les pré-tribbeurs manipulent les Écritures. Prenez, par exemple, Philippiens 3:20 : « *Mais pour nous, notre bourgeoisie est dans les Cieux, d'où aussi nous attendons le Sauveur, le Seigneur Jésus-Christ.* » Quoiqu'il y ait une claire référence à Son Avènement, nous n'y voyons aucune indication à propos de signes célestes précédant ou non Sa venue. Pourtant, LaHaye persiste à dire que le passage enseigne un retour imminent ! Regardons un autre passage, cette fois dans Jean 14:1-3 : « *Que votre coeur ne soit point alarmé ; vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi.* ²*Il y a plusieurs demeures dans la Maison de mon Père ; s'il était autrement, je vous l'eusse dit ; je vais vous préparer le lieu.* ³*Et quand je m'en serai allé, et que je vous aurai préparé le lieu, je retournerai, et je vous prendrai avec moi ; afin que là où je suis, vous y soyez aussi.* » Encore ici, il y a une référence nette à Son

Avènement. Mais où, demandons-nous, est l'expression montrant que ce retour est dénué de signes précurseurs ? Autrement dit, qu'est-ce qui pourrait, dans ces passages, nous amener à croire que le Seigneur devrait revenir **avant** les signes prophétisés de Son Second Avènement ? Bien sûr, la réponse est qu'il n'y a absolument rien qui puisse suggérer une pareille conclusion.

Ça soulève une question évidente. Comment se fait-il que des passages demeurant silencieux sur la question des signes soient pris en considération pour enseigner l'imminence ? Croyez-le ou non, les pré-tribulationnistes viennent à la conclusion que le retour du Seigneur est imminent du seul fait que ces passages **ne contiennent rien** qui exclut l'imminence ! (En utilisant la même « logique », vous pourriez prouver que vos voisins sont des Martiens — c'est-à-dire, à la condition qu'ils n'aient jamais indiqué qu'ils **ne sont pas** des Martiens.) Peut-être aurez-vous peine à croire que des leaders chrétiens, par ailleurs respectés, aient recours à ce genre de procédé argumentaire. Si c'est le cas, nous vous invitons à prendre soigneusement note des commentaires de Walvoord concernant le passage de Jean 14:1-3 : « La perspective d'être enlevés au ciel à l'Avènement du Christ **n'est pas déterminée par la description de signes ou événements quelconques préalables**. Ici, comme dans d'autres passages traitant de l'Avènement imminent du Christ pour l'Église, l'espérance est présentée comme un espoir imminent. »[4]

Mentionnons que LaHaye déclare qu'il y a encore d'autres passages enseignant que nous devons espérer le Seigneur à tout moment. Ce sont :

« *Veillez donc, car vous ne savez pas à quelle heure votre Seigneur viendra* » (Matthieu 24:42).

« *Veillez donc, car vous ne savez ni le jour ni l'heure où le Fils de l'homme viendra* » (Matthieu 25:13).

« *C'est pourquoi vous aussi tenez-vous prêts ; car le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne pensez pas* » (Matthieu 24:44).

Bien que ces versets disent que le Seigneur peut venir à tout moment, ils ne sous-entendent pas que le Seigneur ait enseigné l'imminence. En fait, Walvoord nie carrément que ce soit des passages sur l'imminence. Pourquoi ? Parce qu'ils sont

tous reliés à des séries de signes qui arrivent **durant les tribulations**. Et, à ce moment-là, tous les signes prophétisés auront été accomplis. En conséquence, et par définition, on peut difficilement les employer dans le but de suggérer un avènement qui doit survenir **avant** les signes prophétisés.

2. **Passages qui « contribuent » au concept de l'imminence**. À la décharge de Walvoord, il se montre généralement plus mesuré dans ses déclarations en ce qui regarde ce qu'enseigne la Bible que LaHaye. Par exemple, il ne déclare jamais qu'il y a des passages du Nouveau Testament qui enseignent l'imminence. Il propose plutôt des passages qui, selon ses propres mots, « contribuent au concept d'imminence ».[5] Parmi eux, il y a Jean 14:1-3, 1 Thessaloniens 4 et 5 et 1 Jean 3:1-3. Nous allons examiner les arguments associés à chacun de ces passages.

Jean 14:1-3

Nous avons déjà vu comment ce passage est employé pour promouvoir l'imminence : en évoquant son silence. Mais ce n'est pas la seule tactique qu'utilisent les pré-tribbeurs. LaHaye y va de sa propre initiative pour attribuer l'imminence à ce passage. Il écrit : « La promesse que notre Seigneur puisse apparaître à tout moment pour amener Son Église à la maison de Son Père fut livrée par notre Seigneur Lui-même (voir Jean 14:1-3). »[6] Plus loin, il ajoute : « Depuis que notre Seigneur a promis aux premiers chrétiens qu'Il retournerait à la maison de Son Père pour leur préparer une place en disant : *“Je reviendrai et vous prendrai avec moi, afin qu'où je serai, vous y soyez aussi,”* les croyants se sont attendus à être transformés (enlevés) plutôt que de voir la mort. »[7]

Maintenant, étudions ces commentaires pour voir s'ils sont justifiés. Environ vingt-cinq ans après que le Seigneur eut prononcé les paroles enregistrées dans Jean 14, l'apôtre Paul a écrit une lettre à l'Église de Corinthe. Dans cette lettre, et sous l'inspiration du Saint-Esprit, Paul révéla le mystère de l'enlèvement de l'Église. « *Voici, je vous dis un mystère : nous ne dormirons pas tous, mais nous serons tous transmués ;* ⁵²*En un moment, et en un clin d'oeil, à la dernière trompette, car la trompette sonnera, et les morts ressusciteront incorruptibles, et nous serons transmués* » (1 Corinthiens 15:51-52). Un mystère, d'après le *Dictionnaire Vine d'Interprétation des Paroles du Nouveau Testament*, est une vérité antérieurement

retenue par Dieu, mais maintenant connu par révélation divine. Ainsi, à en croire Paul, ce mystère — le fait que certains croyants ne mourront pas — n'avait jamais été révélé auparavant ! Cela signifie que Jésus n'avait certainement pas promis un enlèvement à tout moment (imminence) vingt-cinq ans plus tôt, dans le passage de Jean 14. Par le fait même, et parce que ce mystère n'avait pas encore été révélé, les disciples auraient pu difficilement anticiper l'enlèvement au lieu de la mort, comme le proclame pourtant LaHaye.

1 Thessaloniens 4 et 5

La deuxième section des Écritures que Walvoord présente en faveur de l'imminence, c'est 1 Thessaloniens, les chapitres 4 et 5. Toutefois, il ne se réfère qu'à un seul verset. « *C'est pourquoi consolez-vous les uns les autres par ces paroles* » (4:18). Walvoord ne dit pas de quelle manière ce passage contribue au concept de l'imminence. Il prétend simplement que l'enlèvement a été enseigné comme étant une espérance imminente. Or, LaHaye n'est pas aussi réticent. À partir de cette phrase, il développe un argument appelé du « réconfort » en faveur de l'imminence. Selon ses propres dires : « L'aspect espérance et réconfort de l'Enlèvement exige que nous échappions aux tribulations en étant enlevés de ce monde avant que ne débute la colère de Dieu. »[8]

Il est clair que l'on extrapole beaucoup de choses à partir de la simple exhortation à se « *consoler les uns les autres par ces paroles* ». Examinons-en ensemble la validité. Tout d'abord, pourquoi cette Église avait-elle tout particulièrement besoin d'être réconfortée ? D'après l'écrivain pré-trib bien connu, Charles Ryrie : « La question spécifique qui les troublait était : est-ce que la mort du croyant survenant **avant** que ne vienne le Seigneur faisait en sorte qu'il perdait tout espoir de prendre part au glorieux règne de Christ ? La réponse de Paul est l'affirmation rassurante que les morts seront ressuscités et feront partie du Royaume. »[9] Jusqu'ici, ça va. Mais comment LaHaye fait-il pour que, non seulement l'enlèvement s'étende à la résurrection de ceux qui sont morts en Christ, mais que cela **exige** aussi que l'Église soit enlevée avant les tribulations ? Voici son raisonnement : Dieu a révélé l'enlèvement dans le but de réconforter l'Église de Thessalonique ; cela voudrait donc dire que l'enlèvement est une doctrine de réconfort ; évidemment, ce ne serait pas un réconfort que de passer au travers des tribulations ; il s'en suit donc que

l'Église sera enlevée avant les tribulations.

Ça, mes chers amis, c'est une des plus stupéfiantes applications de **faussetés par division** que vous verrez jamais ! (Le fait que l'enlèvement soit présenté une fois comme une consolation ne signifie pas qu'il s'agisse à chaque fois d'une **doctrine** de réconfort.) Pour illustrer l'erreur de ce raisonnement, nous pourrions tout aussi bien conclure que la nature de réconfort de l'enlèvement exigeait qu'il arrive avant un 30 avril, parce que l'idée de payer l'impôt sur le revenu n'est pas réconfortant pour les membres de l'Église.

1 Jean 3:1-3

Le troisième passage supposé contribuer à l'imminence est 1 Jean 3:1-3. « *Voyez quelle charité le Père a eue pour nous, que nous soyons appelés les enfants de Dieu ; mais le monde ne nous connaît point, parce qu'il ne l'a point connu.* ²*Mes bien-aimés, nous sommes maintenant les enfants de Dieu, mais ce que nous serons n'est pas encore manifesté ; or nous savons que lorsque le fils de Dieu sera apparu, nous lui serons semblables ; car nous le verrons tel qu'il est.* ³*Et quiconque a cette espérance en lui, se purifie, comme lui aussi est pur.* »

Vous me direz : « Comment ce passage contribue-t-il à l'imminence ? » De toute évidence, ces versets ne présentent aucune preuve que l'Avènement du Seigneur surviendra sans qu'il y ait de signes précurseurs. Néanmoins, Walvoord suggère que la présence du mot *espérance* équivaut à un argument en faveur de l'imminence. « L'espérance de voir Christ tel qu'Il est et de devenir comme Lui est une espérance purificatrice. »[10] Pas besoin de vous dire que Walvoord n'essaie même pas d'étayer cette nouvelle déclaration à moyen des Écritures. Cependant, il présente une analogie avec une maîtresse de maison. « Les maîtresses de maison entreprennent des préparatifs spéciaux lorsque des invités sont attendus incessamment, alors que la tendance serait plutôt à l'insouciance si l'arrivée des visiteurs était encore fort éloignée. » À partir de cette observation, il conclut : « L'enseignement de l'Avènement du Seigneur est toujours présenté comme un événement imminent qui devrait occuper en grande partie les pensées et la vie des chrétiens. »[11] Il est incroyable que ce soit ce genre de « preuve » qui conduise Walvoord à sous-entendre que 1 Jean 3:1-3 contribue au concept de l'imminence !

Pour bien saisir la sottise de cette logique, nous n'aurons besoin que de visualiser l'argument formel :

Proposition majeure : *Les croyants devraient se soucier de l'Avènement du Seigneur pour Son Église (l'enlèvement).*

Proposition mineure : *Si un événement est imminent, les croyants s'en soucient davantage.*

Conclusion : *L'Avènement du Seigneur pour Son Église est toujours présenté comme événement imminent.*

Croyez-le ou non, mais les trois passages cités plus haut ainsi que leurs arguments correspondants représentent le plus fort des arguments « bibliques » en faveur de cette doctrine. Pas étonnant que Walvoord éprouve tant de difficultés à dire que ces passages enseignent vraiment l'imminence.

La nécessité de l'imminence

Dans la Raison #7, LaHaye suggère aussi que l'Église deviendrait « charnelle et spirituellement morte » si ce n'était de son sentiment d'anticipation couplé à l'imminence de l'enlèvement. En d'autres termes, il raisonne que le retour du Seigneur est imminent pour la simple raison que, d'après son opinion, l'imminence est nécessaire au bien-être de l'Église.

1. Comme il l'a mentionné dans son analogie avec une maîtresse de maison, Walvoord sous-entend que l'imminence aide à parfaire la purification. « *Et quiconque a cette espérance en lui, se purifie lui-même, comme lui est pure* » (1 Jean 3:3). Il poursuit plus loin son raisonnement en disant que : « l'espérance n'est réaliste qu'en fonction de l'imminence ». Encore là, LaHaye va plus loin que l'érudit Walvoord. Non content de la proposition que l'imminence soit une aide à la purification, LaHaye affirme qu'elle est indispensable ! Voici sa description d'une vie sans l'imminence : « Au sens spirituel, je n'irais peut-être pas jusqu'à dire que je dormirais profondément, mais je m'offrirais certainement quelques défaillances, quelques petits sommes. » Il continue ainsi : « Notre Seigneur et Ses apôtres enseignèrent l'imminence aux premiers chrétiens et à nous afin de contrer les

tentatives du système du monde et de Satan lui-même. »[12]

Avant d'accepter la proposition de LaHaye, posons-nous la question évidente : est-ce **vrai** ? Est-ce que l'imminence serait, en fait, la cheville ouvrière sur laquelle repose la sainteté ? (Vous admettez que ce serait toute une réalisation pour une doctrine qui n'est même jamais mentionnée dans les Écritures.) En révisant le compte-rendu biblique, nous nous apercevons que la sainteté résulte d'un bon nombre de facteurs. Par exemple, dans 2 Corinthiens 6:18, on nous recommande d'être saints à cause de notre relation avec le Père. « *Et je vous serai pour père, et vous me serez pour fils et pour filles, dit le Seigneur Tout-puissant. ^{7:1}Or donc mes bien-aimés, puisque nous avons de telles promesses, nettoyez-vous de toute souillure de la chair et de l'esprit perfectionnant la sanctification en la crainte de Dieu.* » Et dans 1 Pierre 2:1-3, nous apprenons que « *Si toutefois vous avez goûté combien le Seigneur est bon,* » nous devons donc renoncer à « *toute malice, et de toute fraude, de dissimulations, d'envies et de toutes médisances.* » Ce que nous ne voyons pas, cependant, c'est une **quelconque** indication que la sanctification provienne de la croyance en l'imminence.

Quelle est alors la véritable impulsion nous poussant à purifier nos âmes ? Est-ce la *possibilité* que nous soyons enlevés aujourd'hui, comme le suggère LaHaye ? Ou est-ce la **certitude** que nous Le verrons un jour ? Nous pensons que c'est cette dernière affirmation. Parce que le Messie a été ressuscité des morts, nous savons que nous nous présenterons devant Lui un jour. C'est à cause de cette vérité que nous purifions nos âmes, et non pas à cause de la croyance en une imminence de l'événement. Mais, à dire vrai, que l'imminence aide à la sanctification n'a, en réalité, aucun rapport. Car, même si la sanctification s'accroissait de façon exponentielle à cause de la croyance, cela ne ferait pas pour autant en sorte que la Bible enseignât l'imminence.

2. Comme argument final en faveur de l'imminence, LaHaye déclare qu'elle a été le facteur déterminant derrière toutes les périodes productives de l'histoire de l'Église. « Il est malheureux d'avoir à souligner contre l'Église qu'en vingt siècles d'histoire, elle n'a mis l'accent sur l'imminence que pendant cinq siècles. Mais ceux-ci ont été les plus consacrés, l'Église y ayant gagné des âmes, développé l'esprit missionnaire en des jours spirituellement productifs. »[13] C'est une déclaration téméraire et

radicale. Avant de l'accepter d'après les apparences, nous devons nous poser certaines questions. Par exemple, quel a été le fondement pour déterminer la productivité de l'Église ? Qui a décidé que l'imminence fut le facteur prédominant de ces cinq siècles de productivité ? D'autres points auraient-ils pu contribuer aussi, comme la persécution, les changements dans le gouvernement de l'Église, la Réforme, ou même le mouvement souverain de Dieu ? Bref, ça ressemble drôlement à une technique d'argumentation qu'on appelle **généralisation sommaire**. Or, même si cette généralisation avait quelque mérite, elle ne prouverait toujours pas que la Bible enseigne l'imminence.

La cause du Nouveau Testament contre l'imminence

Dès maintenant, il devrait nous apparaître clairement que les Écritures ne parlent **JAMAIS** d'un enlèvement en tant qu'événement imminent et dépourvu de signes précurseurs, à moins, bien entendu, d'employer la fausseté d'un argument basé sur le silence. Mais les problèmes de l'imminence ne s'arrêtent pas là. Ce qui la menace davantage, c'est le fait que de nombreuses Écritures semblent contredire la « doctrine ». Ces textes problématiques impliquent, soit une vaste période de temps, soit certains événements prophétisés qui doivent apparaître **avant** le retour du Seigneur. Voici six de ces textes :

1. La promesse du Seigneur faite à Pierre que celui-ci mourrait à un âge avancé : « *En vérité, en vérité je te dis, quand tu étais plus jeune tu te ceignais, et tu allais où tu voulais ; **mais quand tu seras vieux**, tu étendras tes mains, et un autre te ceindra, et te mènera où tu ne voudras pas.* ¹⁹Or il dit cela pour marquer de quelle mort il devait glorifier Dieu ; et quand il eut dit ces choses, il lui dit : suis-moi » (Jean 21:18-19). Nous voyons ici un problème énorme pour l'imminence. Si l'enlèvement avait été présenté comme imminent, tel que le soutiennent les pré-tribbeurs, cela veut dire qu'il aurait pu survenir n'importe quand à partir du jour de la Pentecôte jusqu'à nos jours. Or, le Seigneur Lui-même a prophétisé que Pierre mourrait vieux. Cette prophétie contredit carrément la doctrine pré-trib de l'imminence en deux points vitaux :

— *Que l'enlèvement puisse arriver à tout moment.* Un certain nombre d'années devaient s'écouler avant que Pierre devienne vieux et meure. Cela veut dire qu'au

moins durant ces années intermédiaires, l'enlèvement n'aurait pu avoir lieu.

— *Que l'enlèvement n'ait aucun signe avant-coureur.* En se fondant sur la prophétie du Seigneur, il était impossible à l'enlèvement d'arriver avant au moins un événement futur : la mort de Pierre ! Ce qui veut évidemment dire que le Seigneur n'enseigna pas l'imminence.

Il est à mentionner que Walvoord n'essaie pas de contester les dommages que cette prophétie fait à l'imminence. Il tente seulement d'en émousser les effets en suggérant que l'Église primitive n'était probablement pas au courant de la prophétie. Il écrit : « La prophétie, telle qu'enregistrée dans Jean 21, ne fut probablement répandue dans l'Église que bien après sa mort, de toute manière, et ne constitue donc pas un obstacle à la croyance de l'imminence du retour du Seigneur pour la grande majorité des chrétiens. »[14] Maintenant, à savoir comment il est parvenu à cette conclusion, Walvoord ne souffle mot. Sans preuve concrète que l'Église était ignorante de la prophétie, nous devons présumer que Walvoord arrive à sa conclusion de manière identique à ce qu'il fait avec ses autres affirmations : par pétition de principe (en assumant d'avance que ce qu'il tente de prouver est vrai).

Proposition majeure (présumée) : *L'Église croyait en l'imminence.*

Proposition mineure : *La prophétie du Seigneur disant que Pierre mourrait vieillard entre en conflit avec l'imminence.*

Conclusion : *L'Église primitive ne devait pas connaître la prophétie.*

Puisque la proposition majeure ne peut pas être prouvée, il appert que le fondement de la réfutation de Walvoord — i.e., la déclaration de l'ignorance de l'Église primitive — provient encore une fois d'une logique fallacieuse. Qui plus est, l'hypothèse entière s'effondre face au gros bon sens. Les hommes ayant apporté la majorité de l'enseignement à l'Église, ce sont les apôtres eux-mêmes. Étant présents lorsque Jésus-Christ prononça Ses paroles à l'endroit de Pierre, il n'était pas possible qu'ils en fussent ignorants. Et il n'y a tout simplement aucune raison de penser qu'ils conspirèrent pour maintenir cachée à l'Église cette information particulière.

2. Les Paraboles qui sous-entendent un long intervalle de temps avant le retour du Seigneur. (Voir Matthieu 25:14-30, la parabole des talents ; Luc 19:11-27, la parabole des mines.) Ces passages soutiennent le contraire d'un enlèvement à *tout moment*.

3. Des passages variés qui impliquent que le programme de la présente époque s'étendrait sur une vaste période. Ces textes sous-entendent une longue durée de temps avant le retour du Seigneur. Encore ici, ce qui cause problème, c'est qu'un long délai est incompatible avec l'enseignement d'un enlèvement à *tout moment*.

Voici les textes :

- La parabole du semeur et des terrains, le grain semé dans la bonne terre donnera en retour trente, soixante, cent fois son fruit. Cela sous-entend que ça n'arrivera pas du jour au lendemain.
- Le Royaume comparé à un grain de sénevé. Bien que minuscule au départ, il grandira, ce qui implique le passage du temps.
Le Royaume comparé au levain. Quoique tout d'abord insignifiant, avec le temps, il s'infiltrera partout.
Le bon grain et l'ivraie, ainsi que le filet. Il faudra du temps à la croissance du bon grain et du bon poisson.
- Matthieu 28:19-20 : la Grande Mission. C'est la commande de faire des disciples de toutes les nations. Notons que cela n'a pas été pleinement accompli après un laps de temps de près de 20 siècles.

4. Les vastes plans missionnaires de Paul, et la connaissance qu'il avait de sa mort prochaine. Comme dans la prophétie concernant Pierre, nous voyons la nécessité d'un passage du temps et un événement futur prophétisé — la mort de Paul — avant que l'enlèvement puisse arriver.

5. La prophétie de la destruction de Jérusalem, précédant le retour du Seigneur. (Voir Luc 21:20-24.)

6. Les signes spécifiques de l'Avènement du Seigneur donnés dans le Discours du Mont des Oliviers (Voir Matthieu 24:1 à 25:30.)

La réaction pré-trib face aux textes problématiques

Considérant ce qui est en jeu — la viabilité de l'enlèvement pré-tribulationiste — les pré-tribbeurs trouvent fort peu à rétorquer contre ces textes problématiques. Walvoord dit simplement que « la plupart des difficultés soulevées par les post-tribulationistes se dissipent après examen. » Pourtant, ses maigres commentaires sur ces textes sont bien loin de constituer un examen. Sur la question du Seigneur prophétisant la mort de Pierre, Walvoord observe : « Pierre était dans la fleur de l'âge au moment de la prophétie de Jean 21:18-19. » En ce qui regarde les paraboles impliquant une longue période de temps avant le retour du Seigneur, il n'avait que ceci à dire : « La longue période illustrée par les paraboles pourrait certainement cadrer dans la doctrine de l'imminence. Une longue période, pour un voyage, peut n'occuper que quelques années, selon ce que pouvaient déterminer les chrétiens du premier siècle. »[15] ce qui est évident pour tous, c'est que ces pauvres observations ne font rien pour « dissiper » les difficultés créées par ces textes problématiques. En réalité, que Pierre ait été dans la fleur de l'âge n'a pas grand rapport ; que le Seigneur n'ait été parti que pour quelques années est aussi sans rapport. Ce qui compte, c'est que les Écritures démontrent que, pour un certain temps du moins, un enlèvement imminent relevait de l'impossibilité la plus complète.

Le meilleur indice de la force de ces textes à problèmes réside sans aucun doute dans le fait que Walvoord a choisi de ne pas les confronter directement. À la place, il tente de les rendre diffus en nous réaffirmant que « la plupart des obstacles surgissant au premier siècle devant un Avènement à tout moment du Seigneur n'existent plus. »[16] Puis, il sort de son sac deux défenses indirectes (et très créatives) en faveur de l'imminence.

Le hareng saur

Dans la première de ses défenses, Walvoord tente de faire dévier notre attention de ces textes problématiques en introduisant une question par la latérale. On connaît cette tactique sous l'appellation de **hareng saur**. Ici, Walvoord installe une nouvelle (et tout à fait dangereuse) ligne de pensée. D'une façon incroyable, il suggère que la cause de l'imminence devrait tourner autour de ce que les croyants du premier siècle pensaient de la doctrine ! Il écrit : « La question est de savoir si les chrétiens du premier siècle croyaient et enseignaient le retour imminent de Christ en ce sens qu'Il pouvait survenir à tout moment. »[17] Que Walvoord s'essaie à ce genre

particulier d'argument est pour ainsi dire inexplicable. Nous disons cela parce que, antérieurement dans le même livre, il vient à la conclusion qu'il est impossible de dire ce que les premiers chrétiens croyaient de l'imminence ! Concernant les premiers écrits des chrétiens à ce sujet, Walvoord déclare : « Il arrivait fréquemment que les écrivains mêmes qui semblaient sous-entendre l'imminence détaillaient plus tard des événements devant précéder l'Enlèvement et le Second Avènement du Christ. Au mieux, la situation est confuse. »[18] Mais malgré cette observation, Walvoord choisit d'ignorer les implications de la prophétie du Seigneur à l'endroit de Pierre (à propos de laquelle il n'y a aucune confusion), et il suppose plutôt que les chrétiens du premier siècle croyaient et enseignaient la doctrine de l'imminence — conclusion de laquelle il a déjà admis qu'elle ne peut être certaine !

Il est clair que cet « hareng saur » doit être ignoré. Il est grotesque de prétendre que ce que les premiers chrétiens pensaient et enseignaient à propos de l'imminence devait être le facteur déterminant. Tout ce qui compte, c'est ce que disent les Écritures. Et sur ce point, les textes problématiques vont fortement à l'encontre de cette doctrine.

Voici l'imminence-légère

La seconde manœuvre utilisée par Walvoord est plus ingénieuse. Bien que ce dernier admette qu'il y a des textes qui soulèvent des difficultés contre la doctrine de l'imminence, il déclare : « La plupart des obstacles surgissant au premier siècle devant un Avènement à tout moment du Seigneur n'existent plus. Une longue période s'est écoulée ; Pierre et Paul sont retournés au Seigneur ; seuls les signes spécifiques de Matthieu 24 à 25 restent à accomplir. »[19]

Cet argument est une véritable coquille vide théologique. Sans préavis, Walvoord retire le concept de l'imminence qu'il avait, jusqu'ici, laborieusement défendu. Puis il le remplace subrepticement par une **nouvelle** proposition. Maintenant, il cherche à établir qu'à un certain moment indéterminé, le retour du Seigneur **devint** (ou peut-être *deviendra*) imminent ! Grâce à une simple petite analyse, il apparaît que les deux propositions sont aussi différentes que le jour et la nuit. Dans le but de dissimuler ce flagrant manque de considération, cependant, la nouvelle version est encore appelée « imminence ». (Pour éviter la confusion, nous allons nommer ce

nouveau modèle « imminence-légère »). Lorsque Walvoord prétend que les difficultés d'un retour imminent ont été résolus, soit par le passage du temps, soit par les événements, il écarte allègrement les points mêmes qui définissaient l'imminence ! De plus, la nouvelle mouture doctrinale qu'il refile à sa place est un pur non-sens. Cela s'avère aussi vide que de dire : *Lorsque tous les signes nécessaires auront été accomplis, aucun autre signe ne sera exigé*. Nous serons d'accord pour dire que si c'est tout ce qui reste de la doctrine de l'imminence, le concept est rendu sans valeur.

En passant, quand les enseignants pré-tribs parlent d'imminence, plus souvent qu'autrement, c'est de ce dernier concept *léger* dont ils parlent. Ça peut être démontré dans leurs enseignements sur les « signes des temps ». Walvoord écrit : « Tous les domaines de la prophétie se combinent en un témoignage unifié pour montrer que l'histoire prépare notre génération pour les temps de la fin. Dans chacune des sphères de la prophétie, on peut compiler une liste de contrôle chronologique des événements prophétiques importants. Dans chaque liste touchant l'Église, les nations ou Israël, les événements de l'histoire indiquent clairement que le monde se tient prêt en vue de l'enlèvement de l'Église... »[20] Autrement dit, Walvoord sous-entend qu'assez de signes sont maintenant accomplis pour que, peut-être à ce moment-ci, l'enlèvement puisse être considéré imminent ! Une telle pratique bat sans aucun doute en brèche la définition originale de l'imminence.

Peut-être vous demanderez-vous pourquoi les pré-tribbeurs accordent autant d'importance à une doctrine aussi absurde que celle de l'imminence-légère ? La réponse est simple. Très peu sont au courant que la définition a changé ; donc, les enseignants pré-tribs bénéficient maintenant du meilleur de deux mondes : les signes et l'imminence. Avec l'imminence-légère, ces deux concepts ne s'excluent plus mutuellement, permettant ainsi aux pré-tribbeurs de perpétuer leur pratique à long terme qui consiste à observer les signes s'accomplir les uns après les autres, tout en maintenant que l'enlèvement est (ou plutôt, sera bientôt) imminent.

Conclusion

Nous sommes de tout cœur avec Walvoord quand il insinue que, sans l'imminence, il reste peu d'espoir d'un enlèvement pré-trib. Car c'est leur meilleure chance de

prouver qu'il y a deux futurs Avènements au lieu d'un seul. Malheureusement pour les pré-tribulationnistes, il appert que l'imminence ne peut pas être établie en tant que doctrine biblique valide. Ne bénéficiant d'aucun appui direct des Écritures, ce qui leur reste comme ressource, c'est de bâtir une cause **indirecte** en faveur de la doctrine de l'imminence. Toutefois, il est clair que la tentative échoue, puisque tous les arguments se fondent sur une logique fallacieuse. Qui plus est, le gros bon sens nous dicte que le Seigneur ne transmettrait jamais une doctrine importante de telle façon qu'il nous faudrait la déduire au moyen d'une argumentation basée sur ce que **ne dit pas** la Bible.

En outre, on ne peut « trouver d'explications convaincantes » aux textes dits problématiques, ce qui vient brouiller complètement les Écritures avec le concept de l'imminence. En dernière analyse, la Raison #7 ne peut être considérée comme un argument valide en faveur de l'enlèvement pré-tribulationniste. Dès lors, elle doit être sommairement rejetée.

[1] John Walvoord, ***The Rapture Question***, p. 75.

[2] Tim LaHaye, ***No Fear of the Storm***, p. 222.

[3] *Ibidem*, p. 222.

[4] John Walvoord, ***The Rapture Question***, p. 75.

[5] *Ibidem*, p. 70.

[6] Tim LaHaye, ***No Fear the Storm***, p. 14.

[7] *Ibidem*, p. 24.

[8] *Ibidem*, p. 62.

[9] Charles Ryrie, ***Ryrie Study Bible***, p. 1808.

[10] John Walvoord, ***The Rapture Question***, p. 75.

- [11] *Ibidem*, p. 75.
- [12] Tim LaHaye, ***No Fear of the Storm***, p. 65.
- [13] *Ibidem*, p. 66.
- [14] John Walvoord, ***The Rapture Question***, p. 166.
- [15] *Ibidem*, p. 167.
- [16] *Ibidem*, p. 166.
- [17] *Ibidem*, p. 166.
- [18] *Ibidem*, p. 52.
- [19] *Ibidem*, p. 166.
- [20] John Walvoord, ***Armageddon***, pp. 199-200.
-

D.076 - Dévoilement des faussetés pré-tribulationnistes - Partie 6

Par Larry Simmons

Tiré de l'article ***Unmasking Pre-Trib Fallacies*** du site Internet :

<http://members.cox.net/l Simmons5/u ptf6.htm>

Traduction de Roch Richer

CHAPITRE SIX

Délivrés de la colère

Mettre des mots dans la bouche de Dieu en Lui attribuant ce qu'Il n'a pas dit est chose sérieuse. Peu avant la destruction de Jérusalem par les Babyloniens, le prophète Ézéchiél eut l'occasion d'apprendre jusqu'à quel point le Seigneur méprisait cette pratique. Il semble que certains prophètes se soient présentés faussement comme porteurs de messages de la part de Dieu. Ils méconduisaient le peuple de Jérusalem en disant : « *Paix ! quand il n'y a pas de paix* » (Ézéchiél 13:10). Concernant ces prophètes, le Seigneur déclara à Ézéchiél : « *Ils ont eu des visions de vanité, et des divinations de mensonge, en disant : l'Eternel a dit ; et toutefois l'Eternel ne les avait point envoyés ; et ils ont fait espérer que leur parole serait accomplie* » (Ézéchiél 13:6).

Cela ressemble étrangement à plusieurs déclarations pré-tribs d'aujourd'hui. Par exemple, eux aussi ont la prétention de porter un message de la part du Seigneur à Son peuple — dans ce cas-ci, une supposée promesse venant des Écritures « que l'Église de Jésus-Christ ne passera pas au travers de la période des tribulations. »[1] Pourtant, il n'y a de telles promesses nulle part dans la Bible. (S'il y en avait une, nous n'aurions pas cette discussion.) Donc, que faire de cette « promesse » que l'Église ne traversera pas les tribulations ? Peut-on légitimement la déduire des Écritures, ou est-ce une version moderne des « visions trompeuses et autres oracles menteurs » ? Nous allons répondre à cette question en examinant le prochain argument pré-trib majeur.

Raison #6 d'être pré-tribulationiste

« C'est le seul point de vue qui prenne Dieu au mot et proclame littéralement Sa promesse de nous sauver de la colère à venir. »[2]

Dans les écrits pré-tribs, nous trouvons trois variations d'un même argument. Dans chacun, on présente un événement dont nous savons que l'Église ne fera pas l'expérience. Cela comprend la Colère, le Jour du Seigneur et l'Heure de la tentation. L'on soutient que chacun est synonyme des « sept ans de la tribulation ».

La conclusion logique, c'est évidemment que l'Église doit être enlevée avant les tribulations. Mais reste à prouver que ces événements sont réellement synonymes des tribulations.

GARDÉS DE LA COLÈRE

Tout le monde tombe d'accord sur le fait que l'Église ne vivra pas la Colère de Dieu. « *Car Dieu ne nous a point destinés à la colère, mais à la possession du salut par notre Seigneur Jésus-Christ* » (1 Thessaloniens 5:9). Cependant, il y a beaucoup de disputes quant au moment où cette Colère débutera. Les pré-tribbeurs présument que cette Colère de Dieu commencera au début des « sept ans » de tribulations. Et, puisque nous ne sommes pas destinés à la Colère, il s'en suit que l'Église sera enlevée avant que ne débutent les tribulations. Voici l'argument formel :

Proposition majeure : *L'Église sera délivrée de la Colère de Dieu.*

Proposition mineure : *La Colère de Dieu est synonyme de la période de sept ans des tribulations.*

Conclusion : *L'enlèvement doit arriver avant les sept ans de tribulations.*

Vous ne serez pas étonnés de constater que cet argument est basé sur une fausseté de logique, i.e., il élude la question à savoir si la Colère de Dieu est synonyme des tribulations. À dire vrai, la Bible ne fait jamais équivaloir la Colère de Dieu à la période des tribulations. (C'est pourquoi elle n'indique jamais que les tribulations dureront sept ans.) En fait, le cas est plutôt probant que la Colère débutera après le retour de Christ qui, lui, surviendra à la clôture des tribulations.

[Voyez notre article ***Le Jour du Seigneur*** afin de bien situer cette suite d'événements.]

Dans le livre de l'Apocalypse, nous trouvons le récit le plus détaillé de la période de la fin des temps. Les pré-tribbeurs présument que les chapitres 6 à 18 couvrent leur période de sept ans. Ils le supposent même si le mot *colère* n'est pas utilisé avant la fin du chapitre 6, après les événements du sixième sceau. « *Et je regardai quand il eut ouvert le sixième sceau, et voici, il se fit un grand tremblement de terre, et le*

soleil devint noir comme un sac fait de poil, et la lune devint toute comme du sang » (Apocalypse 6:12). Voyant cela, les hommes dirent aux montagnes et aux rochers : « *Tombez sur nous, et cachez-nous de devant la face de celui qui est assis sur le trône, et de devant la colère de l'Agneau ;* ¹⁷*Car la grande journée de sa colère est venue ; et qui est-ce qui pourra subsister ?* » (vs 16-17). De plus, vous devez réaliser que, même là, la Colère est encore à venir ! Selon Luc, après les signes du soleil, de la lune et des étoiles (événements du sixième sceau), « *les hommes seront comme rendant l'âme de frayeur, dans l'attente des choses qui **surviendront** dans le monde ; car les puissances des cieux **seront** ébranlées* » (Luc 21:26).

Néanmoins, les pré-tribbeurs persistent à dire que la Colère arrive au premier sceau. Comme soutien, ils soulignent l'expression « *le grand jour de sa colère est venu* » qui est conjugué en temps aoriste[3] (temps indéterminé). Cela, disent-ils, signifie que la Colère était un événement du passé « complété une fois pour toutes ». (Aucun doute, cette Colère est avancée au début des tribulations — autrement, elle ne pourrait être synonyme des tribulations.) Il est intéressant de voir que, lorsque les pré-tribbeurs en viennent au même usage aoriste dans Apocalypse 19:7, ils chantent un air différent. Là, nous lisons « *les noces de l'Agneau sont venues...* » Ils disent de ce verset : « La forme aoriste ne peut être permise pour reculer le mariage lui-même dans le passé. »[4] On dit plutôt que le mariage est un événement **futur** imminent. L'air différent est compréhensible, car si jamais le mariage était considéré comme un événement complet du passé, un autre argument en faveur d'un enlèvement pré-trib mordrait la poussière (la réclamation de l'exigence d'un intervalle entre deux Avènements).

Donc, ayant établi que la Colère n'est pas mentionnée en conjoncture avec les sceaux brisés du chapitre 6, nous nous tournons vers les jugements des trompettes des chapitres 8 et 9. À la consternation des pré-tribbeurs, elle n'y est pas mentionnée davantage. À vrai dire, toute mention de la Colère se limite à la période des sept coupes du jugement. « *Puis je vis au ciel un autre signe, grand et admirable, savoir sept Anges qui avaient les sept dernières plaies ; **car c'est par elles que la colère de Dieu est consommée*** » (Apocalypse 15:1). Et encore, « *Alors j'ouïs du Temple une voix éclatante, qui disait aux sept Anges : allez, et versez sur la terre **les fioles de la colère de Dieu*** » (Apocalypse 16:1).

D'après le livre de l'Apocalypse, il n'y a apparemment aucune justification à l'hypothèse pré-trib selon laquelle la Colère est synonyme des tribulations. Donc, tout l'argument est erratique. En fait, il serait plus en accord avec la narration biblique de suggérer que l'enlèvement aura lieu juste avant les sept coupes de la Colère — pas sept ans auparavant, comme l'enseignent les pré-tribbeurs.

GARDÉS AU JOUR DU SEIGNEUR

Dans la même veine, les pré-tribbeurs essaient de démontrer que l'Église évite les tribulations parce qu'elle est exemptée du Jour du Seigneur — qu'ils disent **inclure** les tribulations. D'après Ryrie, le Jour du Seigneur est « une période de temps étendue, commençant avec les tribulations et incluant les événements de la Seconde Venue de Christ ainsi que le Royaume millénaire sur terre. »[5]

Ce qui est intéressant à propos de cette définition, c'est qu'elle nous est offerte par quelqu'un qui déclare adhérer à la méthode « d'interprétation uniformément littérale et véritable » des Écritures.[6] Or, aucun passage concernant le Jour du Seigneur ne suggère, même vaguement, que ce jour soit synonyme, ou bien des tribulations, ou encore du Royaume millénaire. Quelle est donc, alors, la justification pour les inclure ? Touchant le Royaume millénaire, Walvoord fournit la preuve (?) suivante : « Le livre de Sophonie ajoute un autre aspect au Jour du Seigneur. Après avoir révélé en détail les jugements qui auront lieu à cette époque-là, la prophétie décrit les bénédictions qui suivront. » (Note : les jugements se trouvent dans 1:7-18). Il poursuit en citant les bénédictions qui se trouvent au chapitre 3, versets 14-17. De cela, il conclut : « La vérité significative révélée ici, c'est que le Jour du Seigneur, qui inflige d'abord de terribles jugements, se termine par une longue période de bénédictions sur Israël, et cela s'accomplit dans le Royaume millénaire. »[7] Autrement dit, Walvoord réunit le Royaume millénaire et le Jour du Seigneur dans un même bloc juste parce que le compte-rendu de l'un se trouve deux chapitres après le récit de l'autre. Dès à présent, la fausseté d'un tel raisonnement devrait être évidente. C'est un *non sequitur*. Bien que les bénédictions soient prophétisées pour arriver après les jugements, on ne peut en déduire qu'elles **font partie** de ces jugements.

Mais il s'agit de la première partie de la définition constituant notre souci principal.

Ce que nous voulons savoir, c'est si les Écritures disent que le Jour du Seigneur commence avec les tribulations. Pour y répondre, allons faire un tour dans certains passages qui décrivent le Jour du Seigneur et, partant de ces références, elles nous amèneront à certaines observations à propos de l'événement.

1. **C'est un jour de destruction.** Écrits d'Ésaïe : « *Gémissez, car la journée de l'Éternel est proche ; elle vient comme un ravage fait par le Tout-Puissant* » (Ésaïe 13:6). Et du Nouveau Testament : « *Or le jour du Seigneur viendra comme le larron dans la nuit, et en ce jour-là les cieux passeront avec un bruit sifflant de tempête, et les éléments seront dissous par l'ardeur du feu, et la terre, et toutes les oeuvres qui sont en elle, brûleront entièrement* » (2 Pierre 3:10).

2. **C'est un jour de colère.** Sophonie a écrit : « *Cette journée-là est une journée de fureur, une journée de détresse et d'angoisse, une journée de bruit éclatant et effrayant, une journée de ténèbres et d'obscurité, une journée de nuées et de brouillards* » (Sophonie 1:15).

3. **C'est un jour de jugement.** Ésaïe a écrit : « *Voici, la journée de l'Éternel vient, elle est cruelle, elle n'est que fureur et ardeur de colère, pour réduire le pays en désolation, et il en exterminera les pécheurs* » (Ésaïe 13:9). Et dans le livre d'Abdias : « *Car la journée de l'Éternel est proche sur toutes les nations ; comme tu as fait, il te sera ainsi fait ; ta récompense retournera sur ta tête* » (Abdias 1:15).

4. **Le jugement est lié à la bataille d'Armageddon.** Du livre d'Ézéchiel, nous apprenons que le Jour de l'Éternel implique une bataille en Israël. S'adressant aux faux prophètes, Ézéchiel écrivit : « *Vous n'êtes point montés aux brèches, et vous n'avez point refait les cloisons pour la maison d'Israël, afin de vous trouver au combat à la journée de l'Éternel* » (Ézéchiel 13:5). Mais c'est de Joël que nous apprenons que cette bataille n'est autre que celle d'Armageddon ! « *Car voici, en ces jours-là et en ce temps-là auquel je ferai retourner ceux qui auront été emmenés captifs de Juda et de Jérusalem, ²J'assemblerai toutes les nations, et les ferai descendre en la vallée de Josaphat, et là j'entrerai en jugement avec eux, à cause de mon peuple, et de mon héritage d'Israël, lequel ils ont dispersé parmi les nations, et parce qu'ils ont partagé entre eux mon pays* » (Joël 3:1-2). Il poursuit plus loin : « *Que les nations se réveillent, et qu'elles montent à la vallée de Josaphat ; car je*

serai assis là pour juger toutes les nations d'alentour. ¹³*Mettez la faucille, car la moisson est mûre ; venez, et descendez, car le pressoir est plein : les cuves regorgent, car leur malice est grande.* ¹⁴*Peuples, peuples, à la vallée de décision ; car la journée de l'Éternel est proche dans la vallée de décision »* (vs 12-14).

De toute évidence, il n'y a rien dans ces passages, ni dans aucun autre, d'ailleurs, qui puisse nous amener à croire que le Jour du Seigneur ait le même point de départ que les tribulations (comme il n'y a aucune indication que le Jour du Seigneur dure sept ans et encore moins 1 007 ans). Mais au grand dam des pré-tribbeurs, il y a, en vérité, des passages qui contredisent cette interprétation. Ces textes révèlent des signes bien définis, à la fois physiques et politiques, qui précèdent le Jour du Seigneur — signes que même les pré-tribbeurs savent devoir arriver **durant les tribulations**.

A. **Signes physiques**. Dans le livre d'Ésaïe, nous lisons ce qui suit à propos du Jour Du Seigneur : « *Même les étoiles des cieux et leurs astres ne feront point luire leur clarté ; le Soleil s'obscurcira quand il se lèvera, et la Lune ne fera point resplendir sa lueur* » (Ésaïe 13:10). Les mêmes signes sont répétés dans le livre de Joël, mais avec, cette fois, certaines informations additionnelles — i.e., leur chronologie. Nous y lisons : « *Le soleil sera changé en ténèbres et la lune en sang, **avant** que le jour grand et terrible de l'Éternel vienne* » (Joël 2:31).

Ce passage représente un problème énorme pour les pré-tribbeurs. Souvenez-vous-en : selon Joël, les signes prophétisés viennent **avant** le Jour du Seigneur. Si les tribulations coïncidaient avec le Jour du Seigneur, comme l'enseignent les pré-tribulationnistes, il s'en suivrait donc que les signes listés par Joël viendraient aussi avant les tribulations. Mais ce n'est pas le cas ! Les signes des cieux ne surviennent pas avant que les tribulations soient bien entamées : après le bris du sixième sceau. « *Et je regardai quand il eut ouvert le sixième sceau, et voici, il se fit un grand tremblement de terre, et le soleil devint noir comme un sac fait de poil, et la lune devint toute comme du sang* » (Apocalypse 6:12). Cela signifie que le Jour du Seigneur ne peut survenir que bien après que les tribulations soient commencées.

B. **Signes politiques**. Dans 2 Thessaloniens, nous lisons : « *Que personne donc ne vous séduise en quelque manière que ce soit ; car ce jour-là ne viendra point que la*

révolte ne soit arrivée auparavant [avant le Jour de Christ (voir v. 2)], et que l'homme de péché, le fils de perdition, ne soit révélé ; ⁴Lequel s'oppose et s'élève contre tout ce qui est nommé Dieu, ou qu'on adore, jusqu'à être assis comme Dieu au Temple de Dieu voulant se faire passer pour un Dieu » (2:3-4). Dans la doctrine pré-trib, l'Antichrist ne se révèle pas — en s'asseyant dans le temple — avant le **milieu** des tribulations (3½ ans - Antichrist - 3½ ans). Donc, une fois de plus, il appert que les tribulations ne peuvent pas être le point de départ du Jour du Seigneur.

Or, malgré toutes ces prophéties très explicites, ils ne bougent pas de leur position. (Les pré-tribbeurs, semblerait-il, n'ont pas l'intention de se laisser démonter par la lecture véritable des Écritures.) Concernant les versets de 1 et 2 Thessaloniens à propos de ce « Jour », ils ont trouvé comme solution de raffiner la définition du Jour du Seigneur. D'après Walvoord, le problème survient quand l'on assume que le Jour du Seigneur « fait simplement référence à un point précis dans le temps, étant donné qu'une vue d'ensemble des Écritures indique quelque chose de bien différent. »[8] Il poursuit en suggérant qu'il devrait y avoir **trois définitions séparées** du Jour du Seigneur. « Ce sont : **1)** la référence à un Jour du Seigneur se rapportant à n'importe quelle période de temps, passée ou future, lorsque Dieu entre directement en jugement contre le péché de l'homme ; **2)** un Jour du Seigneur dans le sens de certains événements futurs spécifiques constituant un jugement de Dieu ; **3)** le sens le plus large possible du terme, indiquant un temps dans lequel Dieu traite directement une situation humaine, par un jugement et/ou par une bénédiction, s'étendant en conséquence assez largement dans le temps, non seulement pour inclure les jugements précédant le Millénium, mais également les bénédictions du Millénium lui-même. »[9] Ainsi, avec en main trois définitions séparées, il est toujours possible pour les pré-tribbeurs d'en choisir une qui ne contredise pas les Écritures. Walvoord écrit : « Quand nous rencontrons le difficile problème de 1 Thessaloniens 5, la définition la plus large du Jour du Seigneur est indiquée. Ce qui contraste, par exemple, avec 2 Thessaloniens 2, où est illustrée la définition la plus restreinte de la seconde catégorie. »[10] (Nous devons noter que Walvoord admet que cette méthode de classification n'est pas reconnue par tous les pré-tribulationnistes.)

D'un point de vue logique, l'utilisation de la solution de Walvoord de trois définitions ne peut être qualifiée que de pétition de principe. En regard de la troisième définition — unique au pré-tribulationisme — Walvoord ne fournit aucune preuve valide que 1) le Jour du Seigneur commence avec les tribulations ou 2) le Jour du Seigneur englobe le Royaume millénaire.

Leur solution pour manœuvrer avec la prophétie de Joël — les signes célestes arrivent **avant** le Jour du Seigneur — est beaucoup moins créative. Les pré-tribbeurs déclarent simplement que le passage ne veut pas dire ce qu'il dit ! Voici ce qu'avance Walvoord à propos de la prophétie de Joël : « Ce qui est écrit ici ne signifie pas que le Jour du Seigneur commence après ces merveilleux signes célestes, mais qu'il atteint son point culminant quand le jugement est en cours d'exécution. »[11] Que Walvoord s'efforce de donner sa propre « tournure » à Joël 2:31 est compréhensible. Mais il n'y a aucune raison pour que son interprétation soit acceptée au lieu de la lecture normale du passage.

En nous basant sur les passages mentionnés ci-haut, nous devons conclure que le commencement des tribulations ne coïncide pas avec le Jour du Seigneur. Par conséquent, le Jour du Seigneur ne peut pas être employé comme argument en faveur de l'enlèvement pré-tribulationiste.

GARDÉS DE L'HEURE DE LA TENTATION

Dans Apocalypse 3:10, nous lisons : « *Parce que tu as gardé la parole de ma patience, je te garderai aussi de l'heure de la tentation qui doit arriver dans tout le monde, pour éprouver ceux qui habitent sur la terre.* » À nouveau, les pré-tribbeurs trouvent ici un événement qu'ils supposent coïncider avec les tribulations. Et, comme avec la *Colère* et le *Jour du Seigneur*, ils utilisent cette supposition comme argument en faveur de l'enlèvement pré-tribulationiste. Selon LaHaye, « ce verset enseigne que l'Église fidèle, dont la porte est ouverte, qui ne renie pas Son nom, mais qui pratique de bonnes œuvres, l'évangélisation et les missions, sera gardée en dehors de l'heure de la tentation (la Grande Tribulation) qui va tomber sur le monde entier. » Il poursuit en proclamant : « La garantie d'un enlèvement avant les tribulations pourrait difficilement être plus puissante. »[12] (Walvoord ne doit pas penser que le passage est aussi puissant que cela, car il admet que « ce verset ne

peut pas être un support décisif en faveur du pré-tribulationisme... »)[13]

En vérité, cette soi-disant garantie, comme bien d'autres proclamations pré-tribs, doit son existence à une fausseté de logique. Contrairement à la *Colère* et le *Jour du Seigneur*, l'expression « l'heure de la tentation » ne se trouve qu'une seule fois dans les Écritures. Ce qui veut dire que nous devons nous en tenir à ce seul passage pour en connaître la signification. Le fait est que le passage ne suggère rien pour expliquer ce qu'est *l'heure de la tentation*, ni ce que veut dire être gardé de cette *heure*. D'après Leon Morris, « *“je te garderai de [ek] l'heure de la tentation”* peut vouloir dire “je te garderai de subir la tentation” comme aussi “je te garderai au travers de la tentation”. Le grec est susceptible des deux significations. »[14] Donc, affirmer que 1) l'heure de la tentation coïncide avec les « sept ans » de tribulations, ou bien que 2) nous serons enlevés de *l'heure*, par opposition à la protection au travers d'elle, ce n'est que pure spéculation. Ce qui, évidemment, fait de tout l'argument sur *l'heure de la tentation* un exercice de pétition de principe.

Conclusion

Ce n'est qu'au moyen d'une logique fallacieuse que les pré-tribulationistes peuvent proclamer avoir une promesse que l'Église ne passera pas au travers des tribulations. Comme nous l'avons démontré, Dieu n'a jamais fait pareille promesse — pas dans les passages parlant de la *Colère*, du *Jour du Seigneur* ou de l'heure de la tentation. Bien mieux, affirmer qu'une telle promesse existe n'est pas loin de l'erreur des faux prophètes du temps d'Ézéchiél, c'est-à-dire, « *Ils ont eu des visions de vanité, et des divinations de mensonge, en disant : l'Éternel a dit ; et toutefois l'Éternel ne les avait point envoyés ; et ils ont fait espérer que leur parole serait accomplie* » (Ézéchiél 13:6). Tout cela pour dire que la Raison #6 n'ajoute rien à la cause du pré-tribulationisme.

[1] Tim LaHaye, ***No Fear of the Storm***, p. 39.

[2] *Ibidem*, p. 222.

[3] Temps de conjugaison en grec, en sanskrit, etc. exprimant une action en train de se finir, ou

de commencer, ou un énoncé général, parfois avec une valeur de passé [Dictionnaire encyclopédique Larousse, éd. 1994].

[4] Marvin Rosenthal, *The Pre-Wrath Rapture of the Church*, p. 166.

[5] Charles Ryrie, *Ryrie Study Bible*, p. 1809.

[6] Crenshaw et Gunn, *Dispensationalism Today, Yesterday and Tomorrow*, p. 184.

[7] John Walvoord, *The Rapture Question*, p. 128.

[8] *Ibidem*, p. 214.

[9] *Ibidem*, p. 214.

[10] *Ibidem*, pp. 214-215.

[11] *Ibidem*, p. 218.

[12] Tim LaHaye, *No Fear of the Storm*, p. 42.

[13] John Walvoord, *The Rapture Question*, p. 258.

[14] Leon Morris, *The Revelation of St. John*, p. 80.

D.075 - Dévoilement des faussetés pré-tribulationnistes - Partie 5

Par Larry Simmons

Tiré de l'article *Unmasking Pre-Trib Fallacies*

CHAPITRE CINQ

La Bienheureuse Espérance

Dans sa lettre à Tite, Paul emploie une expression qui a fait saillie dans le vocabulaire de la prophétie des temps de la fin. Cette expression, c'est « **la bienheureuse espérance** ». Les pré-tribbeurs ont attaché à ces mots une signification visant à soutenir leur vision particulière des prophéties. Ils croient que la « bienheureuse espérance » ne se rapporte à rien d'autre que l'enlèvement pré-tribulationniste. Examinons le texte comme il se doit afin de voir si cette interprétation est certifiée.

« Car la grâce de Dieu salutaire à tous les hommes a été manifestée. ¹²Nous enseignant qu'en renonçant à l'impiété et aux passions mondaines, nous vivons dans ce présent siècle, sobrement, justement et religieusement. ¹³En attendant la bienheureuse espérance, et l'apparition de la gloire du grand Dieu, et notre Sauveur, Jésus-Christ » (Tite 2:11-13).

Ce que nous voulons tout d'abord savoir, c'est ce qui peut y avoir de si spécial concernant la manifestation du Seigneur pour que Paul la qualifie de « bienheureuse espérance ». Dans la Bible, une espérance n'est pas une attente ou un désir nébuleux. C'est quelque chose de bien spécifique et ça a toujours rapport au salut. *« ...étant revêtus de la cuirasse de la foi, et de la charité, et du casque de **l'espérance du salut** » (1 Thessaloniens 5:8).* Dit simplement, l'espérance biblique est l'attente que toutes les promesses de Dieu concernant notre salut seront accomplies. *« Retenons sans fléchir la profession de notre espérance ; car celui qui a fait la promesse est fidèle » (Hébreux 10:23).*

Les Écritures attachent l'espérance à plusieurs facettes du salut : l'espérance de la vie éternelle, l'espérance en Christ, l'espérance de la gloire et l'espérance de l'évangile en sont tous des exemples. Nous devons réaliser que toutes ces facettes ont quelque chose en commun : elles seront accomplies au moment de la manifestation glorieuse de notre Seigneur Jésus-Christ. Quand Il apparaîtra dans Sa gloire, ces espérances de salut, et toutes les autres, se réaliseront. Par exemple,

c'est à ce moment-là, et seulement à ce moment-là, que nous serons délivrés de la chair, de Satan et du monde. C'est également à cet instant précis que la mort perdra son pouvoir, car « *il faut que ce corps corruptible soit revêtu de l'incorruptibilité* » (1 Corinthiens 15:53). Et finalement, ce jour-là nous serons changés. « *...nous savons que quand il sera manifesté, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est* » (1 Jean 3:2). C'est pour toutes ces raisons que Sa manifestation glorieuse est appelée une « bienheureuse espérance ». Elle est bienheureuse parce qu'elle constitue l'événement qui conduira à l'accomplissement de toutes nos espérances de salut.

La « bienheureuse espérance » se rapporte-t-elle à l'enlèvement ?

Comme nous l'avons mentionné, les pré-tribbeurs ont une autre conception de la bienheureuse espérance, croyant qu'elle se réfère à l'enlèvement. De plus, ils déterminent qu'elle doit avoir lieu avant les tribulations. Sinon, la « bienheureuse espérance » deviendrait une « désolante espérance ».[1]

Le réputé compositeur d'hymnes, Isaac Watts, a écrit un merveilleux bouquin sur la logique. Il y propose la règle suivante : « Dans une conversation ou dans une lecture, appliquez-vous à rechercher le sens véritable ou l'idée distincte que l'interlocuteur ou le rédacteur attache aux mots ; et spécialement aux mots composant les sujets principaux de son discours. » Il poursuit en exhortant : « Autant que faire se peut, prenez garde de mettre **plus** ou **moins** d'idées dans un mot que l'auteur ne l'a fait en écrivant ou en parlant. »[2] Nettement, il n'y a rien dans la formulation du texte de Paul à Tite, ou dans tout autre texte, qui indique que l'apôtre avait en tête l'enlèvement lorsqu'il coucha cette expression sur papier. En fait, ce texte contredirait plutôt cette interprétation. Le passage relie explicitement la « bienheureuse espérance » à la **gloire** associée à la manifestation du Seigneur. Ce qui suggère que Son apparition sera une affaire publique et non pas un événement privé. Cette compréhension est soutenue par d'autres comptes-rendus de Sa manifestation : « *...et elle verront le Fils de l'homme venant sur les nuées du ciel, avec une grande puissance et une grande gloire* » (Matthieu 24:30). Maintenant, veuillez comparer cela avec la croyance d'un enlèvement pré-tribulationiste dans lequel le Seigneur « viendra secrètement pour l'Église ».[3] Ce serait vraiment l'antithèse d'une démonstration publique. C'est pour cela qu'il est difficile de

trouver quelque mérite à la notion pré-trib disant que la « bienheureuse espérance » soit l'enlèvement. Ceci dit, passons au prochain argument majeur du pré-tribulationisme.

Raison #5 d'être pré-tribulationiste

« C'est le seul point de vue qui fasse que la « bienheureuse espérance » soit vraiment une espérance bienheureuse. »[4]

Cet argument semble honnête, mais il ne l'est pas. Voilà plutôt un bon exemple de **question complexe**, erreur de logique consistant à argumenter sur un point différent. Comme explication, considérez la question suivante : « Avez-vous cessé de battre votre épouse ? » Cette question est destinée à vous forcer à reconnaître la proposition sous-jacente que vous battez votre épouse. Dans le cas de la Raison #5, la question évidente est de savoir si l'enlèvement survient avant ou après les tribulations. Mais en réalité, on nous demande de donner notre accord tacite, non seulement à une, mais à deux propositions sous-entendues : **1)** qu'il y a deux Seconds Avènements et **2)** que la « bienheureuse espérance » est l'enlèvement.

Et quelle est la condition de ces deux propositions ? Comme nous l'avons déjà démontré dans le chapitre 2, les pré-tribbeurs ne peuvent offrir aucun argument biblique valide de deux futurs Avènements. On peut dire la même chose concernant la tentative de relier l'enlèvement à la « bienheureuse espérance ». Malgré ça, on avance un certain nombre d'arguments pré-tribs (y compris la Raison #5) fondés sur ces propositions. Bien entendu, il en résulte un nombre correspondant de faussetés de logique. Du fait que ces arguments ne sont basés que sur des prémisses qui ne peuvent pas être prouvées, ce ne sont simplement que des pétitions de principe (*petito principii*).

Arguments à savoir pourquoi l'enlèvement doit survenir avant les tribulations

Nous allons maintenant examiner les trois derniers arguments sur la « bienheureuse espérance » essayant d'établir l'enlèvement comme un événement pré-tribulationiste. Gardez en tête que ces arguments ont déjà « deux prises » contre

elles au bâton (dans ce cas-ci, des faussetés) : une qui présume deux Avènements futurs et une deuxième qui présuppose que la « bienheureuse espérance » est l'enlèvement. Logiquement parlant, ça veut dire qu'il est impossible d'en arriver à une conclusion irréfutable. Néanmoins, dans le but d'accorder une écoute entière et équitable au point de vue pré-trib, nous allons procéder comme si ces deux hypothèses étaient vraies.

1. **L'argument « espoir et réconfort »**

D'après Tim LaHaye : « L'aspect "espoir et réconfort" de l'enlèvement **exige** que nous échappions aux tribulations en étant enlevés de ce monde avant que ne débute la colère de Dieu. »[5] (caractère gras ajouté)

Notre réponse : La première chose à noter, c'est la différence marquée entre la façon que les pré-tribbeurs emploient l'expression « espoir et réconfort » et la manière que ces termes sont utilisés dans la Bible. Par exemple, le pré-tribulationisme ne trouve seulement son espérance que dans la perspective où l'Église échappe aux tribulations. Dans les propos de LaHaye : « Toute autre perspective est une désolante espérance. »[6] De son côté, la Bible révèle que nous devrions espérer des objectifs éternels plus élevés — être à jamais unis au Seigneur ou devenir immortels (voyez 1 Thessaloniens 4:17 ; 1 Corinthiens 15:53).

Cependant, le raisonnement caché derrière le soi-disant aspect « réconfortant » est plus embrouillé. Voici comment il a été développé. Il semble que l'Église de Thessalonique ait été chagrinée par la pensée que les croyants qui étaient déjà décédés manqueraient l'Avènement du règne de Christ. Paul les rassure au moyen d'une nouvelle doctrine. Nous l'appelons l'enlèvement. Dans cette doctrine, il révèle que les morts seront ressuscités et, ensuite, avec ceux qui seront encore vivants, seront tous réunis par le Seigneur. À partir de ce moment-là, tous demeureront avec Lui (logiquement, cela devrait inclure la période de Son règne de 1 000 ans). Le passage se termine par cette recommandation : « *C'est pourquoi consolez-vous les uns les autres par ces paroles* » (1 Thessaloniens 4:17).

À partir de cette bénigne exhortation à se consoler les uns les autres, nous arrive un des plus étonnants exemples de *non sequitur* (qui ne suit pas) que vous rencontrerez jamais ; i.e., fondé sur la recommandation de Paul de se consoler les uns les autres,

les pré-tribulationnistes concluent que l'Église va échapper aux tribulations ! Comment y sont-ils parvenus ? Premièrement, en observant que l'enlèvement avait été donné comme moyen de consoler l'Église, les pré-tribbeurs déclarent que l'enlèvement est une **doctrine de réconfort**. Sur la base de cette dernière déclaration, on ajoute une nouvelle dimension renversante. L'enlèvement ne se rapporte plus à la question des morts en Christ. Grâce à ce statut nouvellement acquis (doctrine de réconfort), elle est maintenant employée pour **exiger** quelque chose qui n'a pas été stipulée dans le texte — i.e., que l'Église doit être enlevée avant les tribulations. Pour confirmer que les pré-tribbeurs utilisent bien ce genre de raisonnement, voici une citation : « L'enseignement de l'enlèvement a été donné pour consoler ceux qui s'affligeaient ! La menace de passer au travers des tribulations n'est pas une doctrine de réconfort pour les saints. »[7]

Même si les « aspects "espoir et réconfort" » de l'enlèvement n'ont aucun crédit, il est instructif de voir qu'ils sont employés dans les arguments pré-tribulationnistes. Dès lors, nous ne devrions pas être surpris que leur plan de jeu comporte aussi une autre fausseté de logique. Cette fois-ci, il s'agit de la **division fallacieuse**. C'est ce qui arrive lorsque vous présumez que, parce qu'une chose est vraie à un égard, elle doit l'être à **tous** les égards. Dans ce cas-ci, parce que l'espérance et le réconfort sont des aspects de l'enlèvement, il est supposé qu'il ne peut donc **rien** y avoir concernant l'enlèvement qui ne soit pas caractérisé par l'espérance et le réconfort. Et, parce qu'il ne serait ni rempli d'espoir ni réconfortant de passer au travers des tribulations, ces caractéristiques **exigent** un enlèvement **avant** les tribulations. Pour illustrer l'absurdité de ce raisonnement, considérons l'argument suivant :

Proposition majeure : *L'enlèvement est une doctrine d'espoir et de réconfort.*

Proposition mineure : *Payer des impôts n'est ni plein d'espoir ni réconfortant.*

Conclusion : *Donc, l'enlèvement doit arriver avant un 30 avril.*

2. **L'argument : « nous ne pourrions survivre »**

Walvoord a écrit : « Il est difficile de considérer raisonnablement un commandement nous disant "d'attendre la manifestation glorieuse" de Christ si, à vrai dire, nous

sommes séparés de l'événement par de grandes épreuves et des persécutions qui, selon toute probabilité, causeraient notre destruction physique. »[8]

Le moins qu'on puisse dire, c'est que les pré-tribulationnistes ont une peur bleue des tribulations. LaHaye écrit ceci : « En clair, si l'Église devait passer au travers des tribulations, elle ne survivrait pas. »[9] Sur quoi se base-t-on pour faire cette affirmation ? Apparemment, il s'agit d'un programme de persécutions en deux volets suscité par le faux prophète. Comme il est indiqué dans Apocalypse 13, ce prophète construit une image de la Bête (l'Antichrist), et cette image est habilitée à parler, d'une façon ou d'une autre. Il décrète ensuite que quiconque refusera d'adorer la Bête ou son image sera tué. Après ça, le faux prophète donne l'ordre que l'on marque tout le monde sur la main droite ou sur le front. La marque est, soit le nom de l'Antichrist ou bien son nombre (666). Quiconque refusera la marque ne pourra acheter ni vendre.

Nous avons comme premier problème le fait que l'on a tordu le texte de Tite 2:13. Comme vous pouvez clairement le voir, Paul ne nous **commande** pas d'attendre. Il nous instruit plutôt sur la façon que nous devons vivre **pendant que nous attendons**. Le deuxième problème, c'est que tout est bâti sur une fausse prémisse — que les croyants ne peuvent pas survivre aux persécutions du faux prophète (ou aux désastres naturels prophétisés). Mais, d'après les Écritures, juste avant que les coupes de la colère se répandent, une grande foule « d'élus » de toutes les parties du globe est rassemblée en tant que moisson finale (voir Apocalypse 14:14-16). De toute évidence, ces gens sont très vivants à ce moment-là.

Franchement, il ne devrait pas être surprenant de constater que des croyants survivent à cette épreuve, car une chose similaire est enregistrée dans le livre de Daniel. Là, le roi de Babylone construisit aussi une image et prononça une sentence de mort sur ceux qui refuseraient de l'adorer. « *Et que quiconque ne se prosternerait pas et n'adorerait pas serait jeté dans la fournaise de feu ardent* » (Daniel 3:11). Lorsque les trois Israélites (Shadrac, Méshac et Abed-Négo) refusèrent, le roi leur demanda : « *Et qui est le Dieu qui vous délivrera de mes mains ?* » (v. 15). Ce à quoi ils répliquèrent : « *Voici, notre Dieu, que nous servons, nous peut délivrer de la fournaise de feu ardent, et il nous délivrera de ta main, ô Roi !* ¹⁸ *Sinon, sache, ô Roi ! que nous ne servirons point tes dieux, et que nous ne*

nous prosternerons point devant la statue d'or que tu as dressée » (vs 17-18). Comme nous le savons, Dieu délivra les trois hommes du milieu de la fournaise.

3. *L'argument : « nous ne sommes pas supposés souffrir ».*

Cet argument final est strictement un appel à l'émotivité. Tim LaHaye a écrit ce qui suit : « Il est impossible de comprendre qu'un fiancé aimant, tel que Se présente le Seigneur, puisse permettre que Son Église (qu'Éphésiens 5 désigne comme Sa fiancée) souffre une époque si terrifiante juste avant leur mariage, leurs noces et leur lune de miel de mille ans. »[10]

Si jamais argument fut destiné à « faire tiquer les oreilles », c'est bien celui-ci ! La vérité, c'est que la fiancée de Christ a pris l'habitude de passer régulièrement au travers de moments terrifiants. Dans le livre aux Hébreux, nous lisons : « *Les femmes ont recouvré leurs morts par le moyen de la résurrection ; d'autres ont été étendus dans le tourment, ne tenant point compte d'être délivrés, afin d'obtenir la meilleure résurrection.* ³⁶*Et d'autres ont été éprouvés par des moqueries et par des coups, par des liens, et par la prison.* ³⁷*Ils ont été lapidés, ils ont été sciés, ils ont souffert de rudes épreuves, ils ont été mis à mort par le tranchant de l'épée, ils ont été errants çà et là, vêtus de peaux de brebis et de chèvres, réduits à la misère, affligés, tourmentés ;* ³⁸*Desquels le monde n'était pas digne ; errant dans les déserts, et dans les montagnes, dans les cavernes, et dans les trous de la terre » (Hébreux 11:35-38). Et comment Pierre reconforta-t-il les croyants de son époque ? Au moyen de ce qu'on pourrait appeler une autre interprétation de la « bienheureuse espérance » de Paul : « *Mes bien-aimés, ne trouvez point étrange quand vous êtes comme dans une fournaise pour votre épreuve, comme s'il vous arrivait quelque chose d'extraordinaire.* ¹³*Mais en ce que vous participez aux souffrances de Christ, réjouissez vous ; afin qu'aussi à la révélation de sa gloire, vous vous réjouissiez avec allégresse » (1 Pierre 4:12-13).**

Mais, me direz-vous, il y a longtemps de cela. Qu'en est-il d'aujourd'hui ? Malheureusement, en ce qui regarde la persécution, les choses ne se sont pas améliorées. En mai 1997, deux chrétiens philippins furent décapités pour avoir rendu témoignage en Arabie Saoudite. Dans ce pays, un musulman converti au

christianisme « doit souffrir une mort atroce, toute sa famille doit subir des représailles et la flétrissure doit se prolonger sur des générations. »[11] La persécution est particulièrement intense au Soudan et en Chine. Don Hodel, président de la Coalition Chrétienne, a récemment rédigé ceci : « La dernière forme de torture imposée à ceux qu'on arrête pour avoir pratiqué leur foi en Dieu raille la position même du culte [...] Les bureaucrates chinois forcent les chrétiens à s'agenouiller comme pour prier. Puis, ils frappent du pied sur le dos de leurs talons jusqu'à ce que les chevilles se brisent. D'autres ont rapporté que, parmi les actes de persécution et de torture, il y avait des rossées, le ligotage et la pendaison des détenus par leurs membres, des supplices avec des poinçons à bestiaux, des perforatrices électriques et autres instruments, et le broyage du bout des doigts avec des tenailles. »[12]

[En Chine toujours, la police d'état a procédé à l'arrestation, en décembre 2005, d'un groupe de 29 responsables d'églises chrétiennes et, au Pakistan, les musulmans appellent à l'élimination pure et simple des chrétiens.]

Tous ceux qui prennent les Écritures au sérieux n'en seront pas étonnés. Le Seigneur Lui-même a indiqué que la persécution ferait partie de notre condition dans cette vie-ci : « *Alors ils vous livreront pour être affligés, et vous tueront ; et vous serez haïs de toutes les nations, à cause de mon Nom* » (Matthieu 24:9). De la même façon, Paul a écrit : « *...c'est par beaucoup d'afflictions qu'ils nous faut entrer dans le royaume de Dieu* » (Actes 14:22). En dépit de ces déclarations, les pré-tribbeurs prétendent que la « fiancée de Christ » ne devrait pas avoir à souffrir à la fin des temps. [C'est une insulte directe envers les millions de martyrs chrétiens des deux derniers millénaires.]

Comme dernier commentaire sur cet argument, nous présentons les observations de l'impayable Robert Cameron. Il fut un des premiers leaders du mouvement pré-tribulationniste à avoir plus tard rejeté cette croyance. Dans ses écrits, il aborde la préoccupation des pré-tribbeurs à éviter les tribulations. « Partout dans le Nouveau Testament, on nous enseigne que souffrir pour Christ constitue un des plus grands honneurs que les chrétiens puissent se voir accorder. Ce désir de se soustraire à la souffrance pour Christ est un signe de dégénérescence. À la clôture de cette "dispensation", ce sera un honneur que de souffrir la honte pour notre adorable

Seigneur. »[13]

Conclusion

Même si l'existence d'un enlèvement avait pu être établi, cela n'aurait rien ajouté ni enlevé à la « bienheureuse espérance » des Écritures. Les pré-tribbeurs voudraient que nous croyions qu'elle ne sera *bienheureuse* que si elle délivre l'Église des tribulations prophétisées. C'est un enseignement des plus regrettables. L'espérance décrite par Paul n'a rien à voir avec la délivrance de l'Église. Elle a cependant tout à voir avec l'événement culminant de l'histoire : la manifestation glorieuse de notre grand Dieu et Sauveur, Jésus-Christ ! Pour cette raison, que nous ayons à passer « sept ans » de tribulations [ou trois ans et demi, comme il est toujours écrit dans l'Apocalypse] ou soixante-dix fois sept ans, la promesse de la « manifestation de Sa gloire » (voir 1 Pierre 4:13) demeurera notre « bienheureuse espérance ».

[1] Tim LaHaye, *No Fear of the Storm*, p. 68.

[2] Isaac Watts, *Logic*, p. 90.

[3] Tim LaHaye, *No Fear of the Storm*, p. 221.

[4] *Ibidem*, p. 221.

[5] *Ibidem*, p. 62.

[6] *Ibidem*, p. 68.

[7] *Ibidem*, p. 222.

[8] John Walvoord, *The Rapture Question*, p. 75.

[9] Tim LaHaye, *No Fear of the Storm*, p. 56.

[10] *Ibidem*, p. 51.

[11] Tom Bethel, *The American Spectator*, avril 1997, p. 20.

[12] *The Daily Oklahoman*, 30 juillet 1997.

[13] George Ladd, *The Blessed Hope*, p. 49.

D.074 - Dévoilement des faussetés pré-tribulationnistes - Partie 4

Par Larry Simmons

Tiré de l'article *Unmasking Pre-Trib Fallacies*

Traduction de Roch Richer

CHAPITRE QUATRE

Israël et l'Église

Vous êtes-vous déjà demandé pourquoi il y a tant de désaccord au sujet du retour du Christ ? C'est parce que les croyants fonctionnent selon des postulats largement différents. Comme le stipule un écrivain pré-trib : « Il n'est pas tant question de la prophétie comme telle que du point de vue de chacun sur les Écritures et sur l'Église. »[1] En d'autres termes, ce que vous croyez à propos des Écritures et de l'Église détermine comment vous interprétez les prophéties.

Selon LaHaye, la position pré-trib concernant les Écritures et l'Église est la clé de la compréhension de la prophétie. « Premièrement, l'on doit interpréter la Bible de façon littérale à moins que le contexte ne fournisse une bonne raison d'agir autrement. Deuxièmement, on doit comprendre qu'Israël et l'Église sont distincts ! Ils ont des commencements différents, des buts différents, des missions différentes et possèdent un avenir différent. »[2] LaHaye poursuit en affirmant que « ces deux

faits des Écritures » doivent être reconnus ou alors « toute discussion ou argumentation devient stérile. »

Nous avons signalé que l'approche pré-trib des Écritures est tout sauf littérale. Mais qu'en est-il de cette distinction entre Israël et l'Église ? C'est la question que nous allons explorer alors que nous allons évaluer le prochain argument pré-trib majeur.

Raison #4 d'être pré-tribulationiste

« C'est le seul point de vue qui fasse la distinction entre Israël et l'Église. »[3]

Au premier coup d'œil, vous vous demanderez peut-être ce que cela a à voir avec l'enlèvement pré-tribulationiste. Mais, comme vous le constaterez, si ce n'était de cette hypothétique distinction, l'enlèvement pré-trib disparaîtrait littéralement. Je m'explique. En théologie, il y a une dispute de longue date en ce qui a trait à la relation entre Israël et l'Église. Nombreux sont ceux qui croient que les saints de la période de l'Ancien Testament et les croyants du Nouveau Testament constituent un seul et même peuple de Dieu. En frappant contraste, un groupe connu sous le nom de *dispensionalistes* croit que Dieu œuvre avec deux corps distincts et séparés de croyants — **Israël et l'Église**. « Il y a un plan séparé pour chacun de ces deux peuples. On dit qu'Israël est un peuple terrestre, alors que l'Église représente un peuple céleste. L'attente de la nation d'Israël est un royaume terrestre ; l'espérance de l'Église est une félicité éternelle dans le ciel. »[4]

Cette rigoureuse dichotomie résulte de la manière qu'ont les dispensationalistes de définir l'Église. Ils proclament : « L'Église ne débute pas avant la Pentecôte et sera enlevée de ce monde à l'enlèvement qui précède le Second Avènement de Christ. »[5] Ce qui revient à dire, d'après leur définition, que les saints de l'Ancien Testament sont à jamais rayés de l'Église. Cela comprend Abraham, de qui les Écritures disent que nous sommes pourtant les fils si nous sommes dans la foi (voir Galates 3:7). Cela inclut également Moïse, les prophètes et même David, l'homme selon le cœur de Dieu. Par surcroît, sous le dispensationalisme, ces saints sont aussi barrés du ciel [par opposition aux membres de l'Église qui sont censés hériter du ciel], étant plutôt relégués à une existence éternelle sur terre. Concernant leur destinée éternelle différente, Chafer écrit ceci : « Il est à observer que, bien que le

judaïsme et le christianisme aient beaucoup de choses en commun, ils ne se sont jamais fondus l'un dans l'autre. Ayant chacun sa propre eschatologie menant à l'éternité (...) La Parole de Dieu fait la distinction entre la terre et le ciel, même après qu'ils soient créés de nouveau. De la même façon et tout aussi clairement, elle fait la distinction entre les desseins de Dieu uniformes et éternels sur terre, lesquels sont la substance du judaïsme ; et Ses dessins uniformes et éternels au ciel, lesquels sont la substance du christianisme, et il est aussi illogique et chimérique de prétendre que le judaïsme et le christianisme se soient fondus ensemble que de prétendre que le ciel et la terre cessent d'exister en tant que domaines séparés. »[6]

Vous vous demandez peut-être pourquoi il est si nécessaire d'exclure des saints révéérés de l'Église ? Dans la réponse, il vous apparaîtra que les saints de l'Ancien Testament ne sont que des spectateurs innocents, victimes prises dans le feu croisé d'un autre conflit. La cible véritable est un groupe appelé **les saints de la tribulation**. La Bible révèle qu'un grand nombre de gens vont se convertir à la foi en Jésus durant les tribulations. Le problème des pré-tribulationistes, c'est que, si ces croyants font partie de l'Église, l'enlèvement pré-tribulationiste n'a pas de sens ; cela ne reviendrait qu'à remplacer un certain groupe de croyants par un autre ! Le réputé érudit pré-trib, John Walvoord, est apparemment d'accord, il écrit : « Nous pouvons dire à coup sûr que le pré-tribulationisme dépend d'une définition particulière de l'Église (...) Si le terme *Église* inclut les saints de tous les âges, il saute alors aux yeux que l'Église va traverser les tribulations, car tous s'entendent pour dire qu'il y aura des saints en ces temps de trouble. Si, toutefois, le terme *Église* ne s'applique qu'à un certain groupe de saints, censément ceux de la présente dispensation, alors la possibilité de l'enlèvement de l'Église avant les tribulations devient possible et même probable. »[7]

Maintenant nous commençons à voir pourquoi la supposée **distinction** est tellement importante pour les pré-tribbeurs. L'unique moyen de préserver l'enlèvement pré-trib est d'exclure les « saints de la tribulation » de l'Église. Comment y arrive-t-on ? En imposant une définition étroite et artificielle de l'Église — c'est-à-dire, n'y inclure que les croyants ayant été convertis entre la Pentecôte et l'enlèvement (qu'ils présument pré-tribulationiste).

L'éviction de ces futurs croyants a pour malheureux effet secondaire de rayer

également tous les croyants bien-aimés de l'Ancien Testament. Il n'y a pas de doute que cet enseignement en rend plus d'un inconfortables, mais si l'on permettait aux saints de l'Ancien Testament d'entrer dans l'Église, il faudrait aussi ouvrir la porte aux « saints de la tribulation ». Et, comme il a été démontré, s'ils y entrent, la partie est finie pour l'enlèvement pré-trib. Voilà, mes amis, le fin mot de l'histoire qui a abouti à la *distinction* entre Israël et l'Église pour devenir un argument en faveur de l'enlèvement pré-trib.

La cause de l'exclusion des saints de la tribulation de l'Église

Tel que cité plus haut, les dispensationalistes limitent l'Église aux croyants ayant été convertis entre la Pentecôte et l'enlèvement pré-trib. Ça veut dire que ceux qui se convertissent après l'enlèvement pré-trib en sont exclus. Voici la question que nous posons : par le moyen de quelle garantie biblique raye-t-on les « saints de la tribulation » du Corps de Christ ? Il est remarquable de constater que les pré-tribbeurs ne font pas appel aux Écritures pour soutenir cette prise de position « exclusionniste » ! Au lieu de cela, ils font appel à **ce que les Écritures ne disent pas !** « Il est significatif qu'aucune des vérités parlant distinctement de l'Église ne se trouve dans la description des saints des tribulations. Jamais on ne réfère aux saints de la tribulation en tant qu'Église, ou Corps de Christ, ou habités par Christ, ou sujets à l'enlèvement, ou comme épouse. »[8] En d'autres termes, ce concept n'est rien d'autre qu'un argument basé sur le silence. Et, parce que l'enlèvement pré-trib dépend de l'exclusion de ces saints de la grande tribulation, le système dans son ensemble est fondé sur une conclusion logiquement **erratique**. En clair, c'est loin d'être une ordonnance en faveur d'une interprétation biblique fiable.

Or, réalisant que nous ne devons pas fonder notre interprétation sur ce que la Bible **ne dit pas**, nous allons plutôt regarder **ce qu'elle dit**. Tout de suite, nous voyons que les saints de la tribulation ont beaucoup de choses en commun avec l'Église.

1. Comme l'Église, ils « *gardent les commandements de Dieu, et ... ont le témoignage de Jésus-Christ* » (Apocalypse 12:17).
2. Ils ressemblent à l'Église en ce que leur citoyenneté est dans les cieux (Philippiens 3:20). Dans l'Apocalypse, nous apprenons que ceux qui sortent de la grande tribulation ne sont pas d'une nature différente, comme

l'enseignent les pré-tribbeurs. Leur appartenance est exactement la même que les autres martyrs de l'Église ayant vécu au fil des vingt derniers siècles (Apocalypse 6 et 7). « *C'est pourquoi ils sont devant le trône de Dieu, et ils le servent jour et nuit dans son Temple ; et celui qui est assis sur le trône habitera avec eux* » (7:15). Qui sont-ils ? « **Ce sont ceux qui sont venus de la grande tribulation**, et qui ont lavé et blanchi leurs longues robes dans le sang de l'Agneau » (v.14).

3. Comme les membres de l'Église, ils sont appelés saints. « *Il lui [l'Antichrist] fut donné de faire la guerre aux saints et de les vaincre...* » (Apocalypse 13:7).
4. Leur plus grande similitude, cependant, demeure que leurs noms, comme ceux des membres de l'Église, sont enregistrés dans le Livre de Vie de l'Agneau. « *Et tous ceux qui habitent sur la terre [les inconvertis], dont les noms ne sont pas inscrits dès la fondation du monde, dans le livre de vie de l'Agneau qui a été immolé, l'adorèrent [l'Antichrist]* » (Apocalypse 13:8).

Lorsque vous considérez toutes les similitudes qui **sont** indiquées, il devient inexplicable que les pré-tribulationnistes soient si intransigeants vis-à-vis de leur position sur les dissemblances — une détermination entièrement basée sur **ce qui n'est pas indiqué** dans les Écritures.

La cause de l'exclusion d'Israël de l'Église

Nous allons maintenant examiner pourquoi la définition pré-trib de l'Église exclut ceux qui vivaient avant la Pentecôte : nommément, les saints de l'Ancien Testament. Encore ici, on n'a recours à aucun passage explicite. Au lieu de cela, on développe une série d'arguments voulant démontrer qu'Israël est, maintenant et pour toujours, distinct de l'Église.

1. **Ils ont des Créateurs différents.** Les pré-tribbeurs disent que l'Éternel Dieu a suscité Israël par Abraham et Sarah ; l'Église, toutefois, a été fondée par Jésus-Christ. Nous réagissons en demandant : Jésus agissait-Il de Sa propre initiative lorsqu'Il a fondé l'Église ? Jésus témoigne Lui-même que ce n'est pas le cas : « *Car je suis descendu du ciel, pour faire, non ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a*

envoyé » (Jean 6:38). Avec ceci en tête, l'on peut facilement soutenir que le Créateur d'Israël et de Fondateur de l'Église sont le même, i.e., le Père.

[N. du T. : En outre, les pré-tribulationnistes se servent de la fausse doctrine de la trinité pour avancer cette différence insensée de Créateurs. Le Père et le Fils ne sont pas deux Personnes différentes. Jésus-Christ est **l'image** de Dieu (2 Corinthiens 4:4 ; Colossiens 1:15) qui, après avoir suscité la nation d'Israël, Se fit un corps physique (Son image terrestre) afin de venir vivre parmi les hommes.]

2. **Ils ont des fondations différentes.** On nous dit : « Israël n'était pas fondé sur l'œuvre achevée de Christ sur la croix, mais sur les promesses de Dieu à son égard, lesquelles promesses sont encore en vigueur et restent à être accomplies. »[9] La prémisse sous-entendue, ici, c'est que la mort de Jésus sur la croix n'a pas de rapport avec Israël, ni maintenant, ni dans le futur. Si cela est vrai, il s'en suit donc qu'Israël et l'Église doivent toujours demeurer des entités distinctes.

Les pré-tribulationnistes enseignent que, lorsque le royaume fut annoncé par Christ et Jean-Baptiste, il s'agissait « d'une offre légitime faite à Israël du royaume davidique terrestre promis, destiné à Israël en particulier. »[10] Quand Israël rejeta cette offre, Jésus fut forcé d'aller à la croix (ce que nous pourrions appeler le plan B), et le royaume promis à Israël fut ajourné jusqu'au Second Avènement de Christ. Pour bien saisir la faiblesse de cette interprétation, considérez l'issue si Israël avait accepté l'offre. À cette époque, un royaume aurait été établi au sein duquel le peuple aurait été sauvé au moyen de l'obéissance aux lois. Selon le dispensationaliste, S. D. Gordon, « Dieu avait un plan d'expiation par lequel les hommes qui le voulaient pouvaient être sauvés du péché et de ses effets. Ce plan est donné dans l'ancien Code hébraïque. Au tabernacle du temple et sous les règles prescrites, un homme pouvait apporter un quelconque animal lui appartenant [...] et qui le représentait. »[11]

Amenée à sa conclusion, cette idée signifie que la croix n'aurait pas été nécessaire au salut si Israël avait accepté Jésus en tant que Messie. Pourtant, les Écritures déclarent expressément qu'il a toujours été indispensable qu'Il vienne mourir. Les sacrifices de l'Ancien Testament n'étaient simplement qu'un rappel : « *Mais dans ces sacrifices, on rappelle chaque année le souvenir des péchés ;*⁴ **Car il est impossible**

que le sang des taureaux et des boucs ôte les péchés » (Hébreux 10:3-4).

Néanmoins, les pré-tribbeurs s'accrochent à cette ligne de pensée, insistant à dire que la mort de Jésus sur la croix n'était strictement destinée qu'à l'Église et n'avait rien à voir avec Israël. D'ailleurs, ils maintiennent que Sa mort n'affecte en rien Israël de l'ère à venir. Selon Chafer : « Dans cette ère-ci, Dieu traite avec les hommes sur le fondement de Sa grâce, telle qu'elle est en Christ. Ses rapports avec les hommes de l'époque à venir sont basés sur une relation très différente. À cette époque-là, le Roi régnera avec une verge de fer. Il n'y a aucune mention de la croix ou de la grâce dans les enseignements sur le royaume. »[12]

Toutefois, les Écritures contredisent ce point de vue en présentant l'œuvre de Jésus sur la croix comme l'événement par lequel la nouvelle alliance entre en force. Expliquons-nous. Lorsque les Israélites brisèrent l'ancienne alliance (du Sinaï), Dieu amena toutes les malédictions qu'Il avait promis de s'abattre sur la nation (voir Lévitique 26). Ensuite, alors que le Royaume du Sud était sur le point d'être amené en captivité, Jérémie prophétisa une nouvelle alliance avec la maison d'Israël et la maison de Juda (Jérémie 31:31-34). Cette alliance a été rendue effective par nul autre que Jésus, le Christ. « *Il abolit le premier sacrifice [l'ancienne alliance] afin d'établir le second* » (Hébreux 10:9). Cela a été accompli par Sa mort sur la croix. « *C'est pourquoi il est Médiateur d'une nouvelle alliance, afin que, la mort [de Christ] intervenant pour l'expiation des péchés commis sous la première alliance, ceux qui sont appelés, reçoivent la promesse de l'héritage* » (Hébreux 9:15). Cela signifie que la mort de Jésus sur la croix n'était pas seulement destinée à l'Église ; elle était également une partie intégrante des rapports de Dieu avec Israël.

3. **Ils ont des buts différents.** Selon LaHaye, Israël devait être le « porte-flambeau de la fidélité de Dieu envers une nation qui Lui rend culte. »[13] Il ajoute qu'Israël ne reçut pas la grande mission que reçut l'Église. En réponse à cela, nous alléguons que les buts furent identiques. Dans Exode 19:6, nous voyons qu'Israël se devait d'être « *un royaume de sacrificateurs, et une nation sainte.* » En quoi, nous demandons-nous, est-ce différent du dessein de l'Église dont Pierre a fait la description suivante : « *Mais vous, vous êtes la race élue, la sacrificature royale, la nation sainte, le peuple acquis, pour annoncer les vertus de celui qui vous a appelés des ténèbres à sa merveilleuse lumière* » (1 Pierre 2:9) ? Il nous semble que l'unique

différence, c'est que sous la nouvelle alliance, nous possédons une ressource additionnelle : le Saint-Esprit habite en nous. Cela veut dire que les résultats seront différents de ceux obtenus par Israël, mais le dessein est le même.

4. **Leur avenir prophétique est différent.** LaHaye prétend que l'Église s'attend à ce que Jésus l'amène dans la maison du Père, au ciel. Par contre, Israël recherche un statut de nation et une Jérusalem terrestre. Israël, nous dit-on, planifie de reconstruire le temple à Jérusalem ; l'Église, toutefois, n'a nul besoin d'un temple terrestre. Finalement, en tant que fiancée de Christ, l'Église anticipe le « Mariage de l'Agneau » au ciel. Israël, de son côté, va résider sur terre pour toute l'éternité.

La question reste à savoir si les Écritures suggèrent que les rachetés « d'Israël » bénéficieront d'un destin final différent de celui des rachetés de l'Église. Il y a deux passages qui tendent à faire comprendre que ce ne sera pas le cas. Le premier se trouve dans Romains 11. Ici, Paul avertit l'Église des Gentils de ne pas se montrer arrogante envers les non croyants d'Israël. Pour amener son point, il utilise l'analogie d'un olivier. Ses branches représentent à la fois les Israélites croyants et non croyants. Les mauvaises branches, ceux qui ne croyaient pas, furent coupées, ne laissant sur le tronc que les Israélites croyants. Puis, des rameaux provenant d'un olivier sauvage y furent greffés. Ils représentent les croyants gentils. C'est ce dernier fait qui incita l'avertissement de Paul. *« Que si quelques-unes des branches ont été retranchées, et si toi qui étais un olivier sauvage, as été enté en leur place, et fait participant de la racine et de la graisse de l'olivier ; ¹⁸Ne te glorifie pas contre les branches ; car si tu te glorifies, ce n'est pas toi qui portes la racine, mais c'est la racine qui te porte »* (Romains 11:17-18).

Il poursuit ensuite en disant que, si les Israélites ne persistent pas dans leur incrédulité, ils pourront être à nouveau greffés à l'arbre. *« Car Dieu a le pouvoir de les enter à nouveau »* (v. 23). Plus loin, il prophétise que c'est exactement ce qui va se produire un jour ! *« Car mes frères, je ne veux pas que vous ignoriez ce mystère, afin que vous ne vous en fassiez pas accroire, c'est qu'il est arrivé de l'endurcissement en Israël dans une partie, jusqu'à ce que la plénitude des Gentils soit entrée ; ²⁶Et ainsi tout Israël sera sauvé... »* (Romains 11:25-26). Ce qui est illustré, ici, ce n'est pas un Israël et une Église séparés, mais les deux finalement

joints ensemble, comme faisant partie du même arbre.

Mais vous direz avec raison qu'une doctrine ne devrait pas être bâtie sur une analogie. Cependant, il y a un passage révélateur qui indique que le destin futur de l'Église n'est pas différent de celui d'Israël. On le trouve dans le second chapitre de l'épître aux Éphésiens. Paul y présente ce qu'on pourrait appeler une vision à caractère « d'avant et après » du statut des Gentils convertis. Il écrit : « *Vous [Gentils] étiez en ce temps-là sans Christ, séparés de la république d'Israël, étrangers par rapport aux alliances de la promesse, n'ayant point d'espérance, et sans Dieu dans le monde.* ¹³ *Mais maintenant, en Jésus-Christ, vous qui étiez autrefois éloignés, vous êtes rapprochés par le sang de Christ* » (Éphésiens 2:12-13). Il poursuit en expliquant que c'est Christ « *...qui est notre paix, lui qui **des deux peuples n'en a fait qu'un**, en abattant le mur de séparation* » (v. 14).

Ici, Paul ne fait pas le portrait d'une Église s'éloignant dans une direction différente de celle d'Israël. On y constate plutôt que les croyants gentils se voient permettre de participer à tout ce qui avait été promis à Israël. Avant la mort de Christ, c'était impensable. Les Gentils n'avaient pas accès à Dieu, ni n'avaient aucune possibilité de pouvoir partager quelque promesse que ce soit faite à Israël. Aucun doute que leur séparation fut dirigée de manière à ce qu'ils ne puissent jamais entrer dans le temple proprement dit. Un « mur de séparation » en pierres massives leur barrait l'entrée de la cour des Gentils. Sur le mur était inscrit, en latin et en grec, un avertissement interdisant aux étrangers d'entrer — sous peine de mort. Mais, Dieu soit loué ! — Christ a abattu ce mur (au figuré). Maintenant, comme participants de bonne foi à la république d'Israël, nous qui sommes croyants gentils ne sommes plus exclus de ces promesses.

Conclusion

Il est vrai que le pré-tribulationisme soit le seul point de vue qui présume qu'Israël est entièrement (maintenant et pour toujours) distinct de l'Église. Le problème, toutefois, c'est que les preuves bibliques en faveur d'une pareille interprétation sont fort peu concluantes. Il n'est enseigné nulle part dans les Écritures que Dieu a, pour possessions propres, deux peuples séparés. En outre, la Bible ne sous-entend jamais que les rachetés d'Israël auront un destin éternel différent de celui des rachetés de

l'Église. Le fait est plutôt que la description de l'Apocalypse de la Nouvelle Jérusalem tend justement à confirmer l'opposé. Nous y lisons : « *Et elle avait une grande et haute muraille, avec douze portes, et aux portes douze Anges ; et des noms écrits sur elles, qui sont les noms des douze Tribus des enfants d'Israël ...* ¹⁴*Et la muraille de la Cité avait douze fondements, et les noms des douze Apôtres de l'Agneau étaient écrits dessus* » (Apocalypse 21:12, 14).

Après un soigneux examen, nous concluons que l'unique base sur laquelle se fonde le dispensationalisme pour avancer une « distinction » entre Israël et l'Église est sa propre définition particulière de l'Église — i.e., seulement les croyants convertis entre la Pentecôte et l'enlèvement pré-trib. Ce qui signifie que cet argument en faveur de l'enlèvement pré-tribulationiste dérive directement d'une définition qui prend d'avance pour acquis que l'enlèvement pré-trib est vrai. Il s'agit évidemment d'un raisonnement circulaire, ce qui veut dire que l'argument dans son entier (Raison #4) doit être jugé sans aucune valeur.

[1] Tim LaHaye, ***No Fear of the Storm***, p. 234.

[2] *Ibidem*, p. 234.

[3] *Ibidem*, p. 221.

[4] William Cox, ***An examination of Dispensationalism***, p. 30.

[5] Crenshaw et Gunn, ***Dispensationalism Today, Yesterday and Tomorrow***, p. 21.

[6] William Cox, ***An examination of Dispensationalism***, pp. 40-41.

[7] John Walvoord, ***The Rapture Question***, p. 21.

[8] *Ibidem*, p. 37.

[9] Tim LaHaye, ***No Fear of the Storm***, p. 244.

[10] William Cox, ***An Examination of Dispensationalism***, p. 31.

[11] *Ibidem*, p. 34.

[12] Crenshaw et Gunn, *Dispensationalism Today, Yesterday and Tomorrow*, p. 264.

[13] Tim LaHaye, *No Fear of the Storm*, p. 244.

D.073 - Dévoilement des faussetés pré-tribulationnistes - Partie 3

Par Larry Simmons

Tiré de l'article *Unmasking Pre-Trib Fallacies*

Traduction de Roch Richer

CHAPITRE TROIS

« *Le temps, le temps, le temps est de mon bord, ouais !* » [The Rolling Stones]

Dans le chapitre précédent, nous avons démontré que les pré-tribulationnistes n'ont pu établir deux Seconds Avènements futurs de notre Seigneur comme étant un fait biblique avéré. Ils supposent néanmoins que tel est le cas et procèdent dès lors à l'érection d'un certain nombre d'arguments secondaires — comme la raison pour laquelle le premier de ces Avènements (l'enlèvement) doit arriver au moins sept ans avant le Second Avènement prophétisé.

Raison #3 de croire à l'enlèvement pré-tribulationniste

« Il permet assez de temps pour lancer d'importants événements de la fin des

temps. »[1]

D'après le système pré-trib, trois événements de la fin des temps doivent se passer au ciel, dit-on, entre le moment de l'enlèvement et le Second Avènement prophétisé. Ce sont **1)** les croyants amenés à la maison du Père, **2)** le jugement du trône de Christ et **3)** le banquet des noces de l'Agneau. Selon LaHaye : « Seule la position pré-tribulationiste offre suffisamment de temps pour que la réalisation de ces événements se fasse dans la grâce et la dignité. »[2]

Voilà qui semble l'expression d'un argument simple, mais, en réalité, il y en a trois. Premièrement, il est sous-entendu que certains événements prophétiques ne peuvent **survenir seulement** qu'entre deux Avènements futurs. Ensuite, une assertion l'accompagne qui dit qu'un laps de temps moindre que sept ans serait inadéquat pour que ces événements célestes s'accomplissent d'une manière digne. Et, finalement, ces deux arguments reposent sur la prémisse fondamentale de deux Avènements futurs, car ce serait un non-sens que de parler de la réalisation d'événements de la fin des temps **entre** un unique Avènement futur.

Argument pré-trib : Certains événements de la fin des temps DOIVENT arriver entre deux Avènements futurs.

Si les Écritures peuvent établir que certains événements de la fin des temps doivent arriver **1)** dans le ciel et **2)** avant le Second Avènement prophétisé, la cause de l'enlèvement pré-tribulationiste s'améliorera grandement. Après tout, de quelle autre manière les croyants pourraient-ils partir de la terre vers le ciel avant le Second Avènement prophétisé ? Malheureusement pour eux, les pré-tribbeurs sont encore affligés d'une criante absence de preuves scripturaires directes. Examinons ensemble les arguments de chacun des événements en question.

1. *Les croyants amenés à la maison du Père.*

LaHaye soutient que, si le Seigneur n'amène pas les croyants à la maison du Père **avant** le Second Avènement, Il va briser une promesse.[3] Il tire cela de sa compréhension de Jean 14:2-3 : « *Il y a plusieurs demeures dans la Maison de mon Père ; s'il était autrement, je vous l'eusse dit ; je vais vous préparer le lieu. ³Et quand je m'en serai allé, et que je vous aurai préparé le lieu, je retournerai, et je*

vous prendrai avec moi ; afin que là où je suis, vous y soyez aussi. » Il n'y a distinctement aucune mention que les croyants seront amenés au ciel **avant** le Second Avènement. (Comme il n'est pas non plus suggéré qu'Il va venir deux fois.) Jésus a tout simplement promis qu'Il reviendrait et qu'à partir de là, Ses disciples seraient toujours avec Lui.

[De plus, jamais il n'est dit dans la Parole de Dieu que le ciel soit l'héritage des Élus. Ils n'iront pas au ciel et, pour vous en convaincre d'une façon biblique, nous vous référons à l'article suivant : **Pouvez-vous aller au ciel ?**]

Alors pourquoi les pré-tribbeurs enseignent-ils quelque chose que les Écritures n'enseignent pas ? La réponse, c'est que, non seulement ils n'interprètent pas ce passage selon sa lecture indéniable, mais ils se basent sur une simple hypothèse. Bien que le passage ne mentionne qu'un seul Avènement, ils **présupposent** qu'il y en a deux. De ces deux Avènements, ils **prennent pour acquis** que Jésus Se référerait ici au premier et non au deuxième. Finalement, ils présument qu'après cet Avènement, Jésus va retourner au ciel où Il restera jusqu'à Son hypothétique Avènement **final**, événement qui (supposent-ils encore) aura lieu au moins sept ans plus tard. Incroyablement, et quoique pas un seul mot dans ce passage ne vienne garantir spécifiquement ces hypothèses, les pré-tribbeurs ont pris l'habitude d'offrir ces versets comme preuve textuelle de leurs croyances ! C'est ce que l'on qualifie de **raisonnement circulaire** — erreur de logique par laquelle vous présumez d'avance qu'est vraie la chose que vous tentez de prouver. En bout de ligne, ce passage ne fournit absolument aucune preuve de deux Avènements, non plus que la théorie selon laquelle les croyants seront transportés au ciel sept ans avant le Second Avènement.

2. *Le jugement du trône de Christ*

Dans un chapitre précédent, nous avons fait allusion à une déclaration de Walvoord affirmant que **toute** doctrine non fondée sur un enseignement explicite tiré des Écritures n'est qu'exégèse désespérée. Pourtant, sur la question du jugement du trône de Christ, il succombe justement à cette pratique. Il écrit : « Puisque le moment du jugement n'est explicité dans aucun des passages, certaines autres preuves semblent exiger que ce jugement précède le Second Avènement lui-même et

en constitue un élément préalable. »[4]

Une des preuves que produit alors Walvoord pour justifier sa conclusion est la présence des vingt-quatre Anciens dans Apocalypse 4:4. Selon son avis, si on interprète qu'ils représentent l'Église, « cela tendrait à confirmer que le jugement de l'Église a déjà eu lieu, parce qu'ils sont déjà couronnés. »[5] Ici, le problème vient une fois de plus du fait qu'il n'y a aucune Écriture pour soutenir cette interprétation. En fait, Walvoord admet que cette conclusion est contestable. Ce qui veut dire que son emploi comme « preuve » relève du sophisme (*petito principii* ou pétition de principe).

Comme deuxième élément de preuve, il fait ressortir le fin lin dont sont revêtus les saints d'Apocalypse 19:8. D'après ce texte, ce fin lin représente les œuvres justes des saints. Walvoord croit que les vêtements de lin représentent également leur récompense provenant du jugement du trône de Christ. Si cela est vrai, il s'en suit qu'au moment du Second Avènement, les saints auront déjà été jugés, ceci prouvant que le jugement du trône de Christ arrive entre les deux Avènements futurs.

Il y a toutefois de sérieuses difficultés en ce qui a trait à cette conclusion. D'abord, la notion que le fin lin soit une récompense provenant du jugement du trône de Christ n'est qu'une pure supposition parce que la Bible demeure silencieuse sur la question. Donc, en faire une preuve que le jugement du trône survient avant le Second Avènement est un sophisme de logique. De plus, la Bible suggère plutôt que ce jugement se fait sur une base uniquement individuelle. D'après 1 Corinthiens 3:13-15, les récompenses seront fondées sur la qualité des œuvres de chacun individuellement. Il en résulte donc que les récompenses varieront d'un saint à l'autre. En fait, les Écritures indiquent que plusieurs ne recevront aucune récompense. « *L'oeuvre de chacun sera manifestée ; car le jour la fera connaître, parce qu'elle sera manifestée par le feu ; et le feu éprouvera quelle sera l'oeuvre de chacun.* ¹⁴*Si l'oeuvre de quelqu'un qui aura édifié dessus, demeure, il en recevra la récompense.* ¹⁵*Si l'oeuvre de quelqu'un brûle, il en fera la perte ; mais pour lui, il sera sauvé, toutefois comme par le feu.* »

C'est pour cela que l'hypothèse de Walvoord selon laquelle le fin lin des saints est une récompense provenant du jugement du trône ne peut tout simplement pas être

avérée. Autrement, quelques-uns des saints d'Apocalypse 19 seraient forcés de revenir nus sur la terre (ce que nous pensons que Jean n'aurait pas manqué de noter). Tout cela pour dire qu'à nos yeux, il n'y a aucun fondement biblique pour enseigner que le jugement du trône de Christ doit être convoqué avant le Second Avènement.

3. *Les noces de l'Agneau*

Tout ce que nous savons des noces nous vient d'un unique verset : « *Heureux ceux qui sont appelés au banquet de noces de l'Agneau !* » (Apocalypse 19:9). La question qui nous confronte est simple : les Écritures exigent-elles que le banquet des noces prenne place **1)** au ciel et **2)** avant le Second Avènement ? La réponse sur les deux points est non. L'utilisation de l'expression « *sont appelés* » sous-entend que le banquet est encore à venir, mais nous ne glanons rien d'autre comme information. En fait, le texte soulève plus de questions qu'il ne donne de réponses. Par exemple, y a-t-il une vraie cérémonie en bonne et due forme ? Si oui, a-t-elle lieu au ciel ? Ou dans les nuées ? [Ou sur terre ?] La Bible demeure silencieuse sur ces points. Nous pouvons toutefois dire que rien dans les Écritures n'indique une cérémonie temporelle, telle que le proclame LaHaye, ce qui nous amène à l'argument pré-tribulationniste suivant.

Argument pré trib : un intervalle est exigé entre les deux Avènements futurs.

« Si l'Église doit être jugée, récompensée et jointe à Christ par le symbole du mariage, avant le Second Avènement, cela exige un intervalle de temps. »[6]

Notre réponse : L'argument selon lequel ces événements exigent un intervalle de temps entre les Avènements est une pétition de principe. Comme nous l'avons déjà mentionné, il n'y a aucun soutien biblique démontrant qu'il faille entamer ces événements avant le Second Avènement. Et, quoique l'argument de l'obligation d'un intervalle de temps soit une fausseté de logique, il est néanmoins intéressant à suivre. Tel que cité plus haut, LaHaye affirme qu'un minimum de sept ans est nécessaire pour que certains événements de la fin des temps puissent être achevés « dans la grâce et la dignité ». Ce qui comprend « le jugement du trône de Christ sur des millions de gens » ainsi que la Cérémonie de mariage et les noces de l'Agneau. Il y a quelque 40 ans, George Ladd souligna l'absurdité de cet argument. Dans son

excellent livre, ***The Blessed Hope*** (*La bienheureuse espérance*), il écrivit : « Si une période de temps doit s'écouler pour que ce jugement ait lieu, sept ans sont-ils suffisants ? On estime qu'il y aurait environ 200 millions de chrétiens vivants. Dans sept ans, on compte un peu plus de 200 millions de secondes. Combien de fractions de seconde sont-elles nécessaires au jugement de chaque croyant ? »[7] (Et voilà ce qui en est de la grâce et de la dignité !) Nous devons mentionner qu'il y a aujourd'hui peut-être cinq à six fois plus de croyants qu'il y a quarante ans, rendant la nécessité d'un intervalle de sept ans pour le moins saugrenue.

La réplique de Walvoord aux commentaires de Ladd est également intéressante. Il a recours à une tactique de débat connue sous le nom de *diversion*. C'est-à-dire que vous cherchez à détourner l'attention vers une question d'intérêt secondaire de manière à éviter la question centrale. Dans le cas présent, Walvoord lance une attaque de diversion contre la réfutation de Ladd, dans l'espoir qu'il n'ait pas à défendre sa propre déclaration sur la nécessité d'un intervalle entre les Avènements. Il commence par ce commentaire : « Cet argument semblera frôler le ridicule — Dieu n'est pas sujet aux mêmes limites que les hommes. » Il poursuit : « Si sept ans sont trop courts, est-ce que cent ans seraient assez longs ? La réfutation évidente de l'argument de Ladd est que Dieu n'est pas limité. Par des jugements comme celui des brebis et des boucs (Matthieu 25:31-46), nous pouvons conclure qu'il n'y a pas de problème divin à juger d'un coup des millions de personnes. »[8]

Ce que semble oublier Walvoord, c'est qu'à prime abord, il ne s'agissait pas de l'argument de Ladd — il appartenait au pré-tribulationisme ! Ladd ne faisait qu'amener ce raisonnement vers sa conclusion logique dans le but d'illustrer l'absurdité qu'il y a à exiger un intervalle de sept ans. Il nous faut mentionner que Walvoord ne prend jamais le temps de démontrer le fondement biblique d'un intervalle entre deux Avènements. Il ne fait que réitérer sa position voulant qu'un intervalle soit requis. Voici comment il conclut la question : « Tout probablement une fraction seulement des sept ans séparant l'Enlèvement et le Retour du Seigneur sur terre sera occupée aux jugements. Le fait est que ce jugement si important précède le retour sur terre et peu difficilement s'accomplir pendant le processus du Second Avènement lui-même. »[9] En d'autres mots, Walvoord claironne que bien que les arguments pré-tribs en faveur de l'exigence d'un intervalle soient un non-sens, cet intervalle est tout de même requis !

Conclusion

Les pré-tribbeurs perdent à tous les coups. LaHaye et d'autres comme lui disent que le Jugement du Trône de Christ est un événement temporel qui requiert la plus grande partie des sept ans. Walvoord, d'un autre côté, révoque cet argument en suggérant que ces événements seront plus ou moins instantanés. C'est ce qu'il veut dire quand il signifie que Dieu n'a pas de limites. (Comme c'est le cas, nous nous demandons bien pourquoi Walvoord insiste toujours à vouloir qu'un intervalle entre deux Avènements soit requis.) Si on ajoute à cela qu'aucun passage ne place explicitement ces événements — aller à la maison du Père, le Jugement du Trône, ou le banquet des noces — **avant** le Second Avènement, nous sommes poussés à conclure que la Raison #3 ne prouve en rien la validité de la position de l'enlèvement pré-trib.

[1] Tim LaHaye, *No Fear of the Storm*, p. 221.

[2] *Ibidem*, p. 221.

[3] *Ibidem*, p. 210.

[4] John Walvoord, *The Rapture Question*, p. 84.

[5] *Ibidem*, p. 84.

[6] John Walvoord, *The Rapture Question*, p. 84.

[7] George Ladd, *The Blessed Hope*, p. 103.

[8] John Walvoord, *The Rapture Question*, p. 85.

[9] *Ibidem*, p. 85.

D.072 - Dévoilement des faussetés pré-tribulationnistes - Partie 2

Par Larry Simmons

Tiré de l'article *Unmasking Pre-Trib Fallacies*

Traduction de Roch Richer

CHAPITRE DEUX

Deux Seconds Avènements ou crève !

Dans le chapitre précédent, nous avons vu comment les pré-tribulationnistes minimisent le fait que les Écritures n'enseignent jamais de manière explicite leur position. Néanmoins, l'absence d'un enseignement direct s'avère un handicap de taille. Pour prouver que les croyants ne passeront pas au travers des tribulations, ils sont forcés de s'en remettre à toute une série d'arguments indirects secondaires. Partant de ceux-ci, rien ne leur est plus crucial que de prouver qu'il y a deux futurs Avènements du Seigneur au lieu d'un seul. S'ils peuvent arriver à établir la preuve de deux Avènements futurs, leur lutte en faveur de la position pré-tribulationniste ne s'en portera que mieux. Sinon, tout ce qui reste des autres arguments devient caduc. En fin de compte, quel but y aurait-il à débattre des caractéristiques d'un Avènement antérieur s'il ne peut-être établi que celui-ci existe vraiment ? (Si nous échouons à prouver qu'il y a des hommes sur Mars, tenterons-nous ensuite de débattre à savoir comment ils s'habillent ?)

Raison #2 d'être pré-tribulationniste

« Cela démêle de manière claire et logique les détails contrastants du Second Avènement de Christ. »[1]

En passant en revue toute l'information biblique concernant le Second Avènement,

les pré-tribbeurs en concluent que plusieurs détails détonnent ou sont contradictoires. **Leur solution pour les « démêler » est de suggérer, non pas un, mais deux Avènements du Seigneur : « un pour Son Église, l'autre pour le monde. »**[2] Ces deux Avènements sont séparés, dit-on, par sept ans. D'après la doctrine pré-trib, l'Avènement pour l'Église dans les airs sera secret, alors que celui pour le monde sera public.[3]

Par rapport à cette question, les pré-tribbeurs sont coincés dans un dilemme. D'un côté, ils doivent absolument démontrer qu'il y a deux Avènements séparés. S'il n'y a qu'un seul Avènement, ce ne peut être que celui où le Christ apparaîtra dans Sa gloire, juste après les tribulations, ce qui donnerait aux pré-tribbeurs autant de pertinence qu'en possède une « Société pour la Terre Plate ». D'un autre côté, ils doivent également se défendre contre l'accusation d'enseigner **deux** Seconds Avènements du Christ. Pourquoi ? **Parce que ce concept n'existe nulle part dans les Écritures !** À chaque fois que les Paroles de la Bible se réfèrent à l'Avènement du Seigneur, celui-ci est au singulier, jamais au pluriel. (Il n'y a aussi aucune référence biblique à l'enlèvement comme d'un événement secret.)

[Pour être entièrement conséquent avec ce concept de deux Avènements futurs, on devrait en toute logique les nommer comme suit : retour secret de Christ pour Son Église = **Second Avènement** ; retour de Christ en gloire = **Troisième Avènement** !]

Concernant l'accusation que les pré-tribulationnistes enseignent deux Avènements, Tim LaHaye écrit ceci : « Je réalise que certains m'accuseront d'enseigner deux Avènements de Christ, mais c'est faux. »[4] Il n'y a aucun doute que cette dénégation semblerait plus plausible s'il n'avait pas déjà avancé l'idée de deux futurs Avènements dans le paragraphe précédent ! Il y déclare ceci : « Ce n'est qu'en dérochant ces deux passages de leur évidente signification que nous pouvons ignorer **les deux Avènements de Christ**, l'un pour Son Église et l'autre pour le monde. »[5] (italique ajoutée).

Sentant peut-être la futilité de renier quelque chose d'aussi évident, LaHaye abandonne toute prétention à vouloir se défendre de l'accusation et suggère abruptement que, de toute façon, les deux Avènements **pourraient** être bibliques !

Comme support à cette affirmation, il s'en remet à l'expérience vécue par les prophètes de l'Ancien Testament. « Ce qui ne semblait qu'être une seule venue devint deux événements séparés d'au moins deux mille ans. » Pour cette raison, « en quoi serait-il étrange que Son Avènement pour Son Épouse (en bénédiction) et Son Avènement sur terre (en jugement) soient séparés de sept ans ? »[6]

Ce raisonnement comporte de sérieux problèmes. Tout d'abord, la prémisse est fautive. Le premier Avènement **ne devint pas** deux événements ; un événement suivit simplement l'autre. Et même si c'était vrai, l'argument lui-même est un *sophisme*[7] *dû au hasard*, c'est-à-dire que l'on suppose que quelque chose est une propriété, une caractéristique essentielle du sujet dont on traite, même si cette chose est accidentelle au sujet traité. Ici, l'on présume qu'une caractéristique essentielle du premier Avènement est qu'il **devint** deux événements avec un intervalle de temps entre les deux. Cette propriété est alors malencontreusement appliquée au Second Avènement. Donc, il est suggéré de manière erronée que le Second Avènement deviendra **aussi** deux événements séparés par une période de temps.

Argument pré-trib : l'enlèvement et le Second Avènement ne peuvent pas être le même événement.

Les pré-tribulationnistes croient que les détails du Second Avènement et ceux de l'enlèvement offrent de tels contrastes qu'ils ne peuvent absolument pas se rapporter au même événement. Walvoord écrit ceci : « Les contrastes sont tels que tenter d'harmoniser ces deux événements est une impossibilité. Ceux qui le tentent doivent recourir à une spiritualisation des détails qui jure, ainsi qu'une résiliation des différences frappantes dans leur caractère général. »[8]

Notre réponse : Par son accusation de spiritualisation, Walvoord veut nous faire croire que les détails contrastants proviennent d'une interprétation littérale des Écritures. Rappelez-vous que *spiritualiser* signifie rejeter ou justifier autrement la lecture simple d'une Écriture en la remplaçant par une signification symbolique quelconque. Ainsi, par définition, seule une interprétation littérale peut être spiritualisée. Pourtant, en ce qui a trait aux 24 détails contrastants suggérés par Walvoord, un seul comporte une référence biblique correspondante — et ce détail

n'est que de peu d'utilité, car il est impossible de construire un contraste à partir **d'un seul** fait (quelque chose qui équivaldrait à décrire la différence entre un seul canard !). Nous allons néanmoins essayer de déterminer s'il y a un fondement biblique à ces 12 contrastes. Après quoi, nous déciderons si les supposés contrastes exigent réellement une interprétation de deux futurs Avènements.

Détails contrastants qui, dit-on, requièrent deux Avènements séparés

Contraste pré-trib #1 :

« Au moment de l'enlèvement, le monde continue à pécher, alors qu'au Second Avènement, le monde est jugé et la justice est établie sur terre. »[9]

Notre réponse : Le type d'argument présenté ici est appelé un *syllogisme*.^[10] Il est formé de deux déclarations informatives appelées « prémisses » ou « propositions » (majeure et mineure) et qui soutiennent ou prouvent une conclusion. Pour le bien de notre analyse, l'argument formel pour le premier contraste se lirait comme suit :

Proposition majeure : *Au moment de l'enlèvement, le monde n'est pas jugé et continue à pécher.*

Proposition mineure : *Au Second Avènement, le monde est jugé et la justice est établie sur terre.*

Conclusion : *L'enlèvement et le Second Avènement ne sont pas le même événement.*

À première vue, cet argument semble simple et direct. Mais, comme vous allez le voir, il n'est ni l'un ni l'autre. Dans la discipline qu'on appelle **logique simple**, lorsqu'il n'y a rien de mauvais dans la forme d'un argument, on dit qu'il est **valide**. Cependant, l'analyse ne se termine pas là. Un argument peut être valide même quand il contient une fausse prémisse ou plus. Quand cela arrive, on dit de l'argument qu'il est faux dans son entier. C'est le cas dans ce premier contraste. Bien que l'argument en lui-même soit valide, il est néanmoins **faux** parce que la proposition majeure n'est pas vraie.

Avant d'entrer dans l'analyse formelle, voyons si nous pouvons découvrir par intuition pourquoi ce premier contraste est faux. Lorsque nous examinons l'un ou l'autre des deux passages de la Bible traitant spécifiquement de l'enlèvement (1 Corinthiens 15:51-53 ou 1 Thessaloniens 4:13-17), nous ne trouvons aucune expression indiquant que le monde n'est pas jugé après l'enlèvement et qu'il continue de pécher. Comment alors les pré-tribbeurs déterminent-ils qu'il n'y a pas de jugement à l'enlèvement ? Croyez-le ou non, c'est au moyen d'une conclusion fondée exclusivement sur une argumentation **basée sur le silence** ! Parce que ces passages *ne mentionnent pas* le jugement, les pré-tribbeurs supposent une **absence** de jugement. Bien sûr, le problème avec ce genre d'argument, c'est qu'on peut « prouver » n'importe quoi. Par exemple, nous remarquons également qu'il n'est aucunement fait mention de marmottes dans ces passages. En nous basant sur cette omission, pouvons-nous en conclure que l'enlèvement n'aura pas lieu un jour de la Marmotte ? Maintenant, regardons de quoi a l'air l'argument formel :

Proposition majeure : *Les passages sur l'enlèvement ne mentionnent pas de jugement.*

Conclusion : *Le monde n'est pas jugé à l'enlèvement et continue de pécher.*

Dans sa forme présente, l'argument est invalide. Pour le rendre valide, une proposition non déclarée doit être ajoutée. Nous le lirons ensuite ainsi :

Proposition majeure (non déclarée) : *Si un jugement est associé à un événement, les passages s'y rapportant feront mention de ce jugement.*

Proposition mineure : *Les passages concernant l'enlèvement ne font pas mention d'un jugement.*

Conclusion : *Le monde n'est pas jugé à l'enlèvement et continue de pécher.*

Quoique l'argument soit maintenant valide dans sa forme, il est néanmoins erratique. Pourquoi ? Parce que la proposition majeure non déclarée est fautive. Il y a un certain nombre de passages à propos du Second Avènement qui ne font pas référence au jugement. Considérez, par exemple, Actes 1:11, où l'on dit : « *Hommes*

galiléens, pourquoi vous tenez-vous là à regarder au ciel ? Ce Jésus, qui a été enlevé d'avec vous dans le ciel, reviendra de la même manière que vous l'avez vu monter au ciel. » Même si, de toute évidence, il s'agit d'une prophétie parlant du Second Avènement — l'événement associé au jugement —, il ne contient aucune mention dudit jugement.

Cela étant dit, le premier contraste n'a pas de fondement biblique réel. Comme une preuve viciée dans un procès, il ne devrait y avoir aucun rapport avec la question discutée, c'est-à-dire, si la Bible enseigne ou non deux Avènements séparés. À titre d'avertissement, vous verrez ce genre de « preuves » offertes à de nombreuses reprises à mesure que les pré-tribulationnistes débattront de leurs croyances.

Contraste pré-trib #2 :

« À l'enlèvement, Satan n'est pas lié, alors qu'au Second Avènement, Satan est lié et jeté dans l'abîme. »[11]

Notre réponse : Ici encore, deux séries de faits bibliques sont présentées comme conduisant à une conclusion qui semble logique : savoir, qu'il y a deux Avènements différents. Pour être valide, l'argument réel devrait être écrit comme ceci :

Proposition majeure (non déclarée) : *Tous les passages concernant le Second Avènement mentionnent l'enchaînement de Satan.*

Proposition mineure : *Les passages sur l'enlèvement ne parlent pas de cet enchaînement.*

Conclusion : *Ce doit être deux événements séparés.*

De toute évidence, la proposition majeure est erratique, car la majorité des passages sur le Second Avènement ne font aucune mention de Satan ou de son sort. Cela veut dire que la conclusion menant à deux futurs Avènements est fautive et n'ajoute rien à la cause d'un enlèvement pré-tribulationniste.

En aparté, nous alléguons que cette singulière série de contrastes est facile à harmoniser. Comment ? Tout simplement en reconnaissant que l'enlèvement n'est

que le début du Second Avènement. Après que les Saints sont enlevés dans les airs et rejoignent le Seigneur, ils reviennent rapidement avec Lui sur terre où la première chose qu'ils font, dans l'ordre de la procédure, c'est de détruire les armées rassemblées à Armageddon et, juste après, Satan est lié.

Contraste pré-trib #3 :

« Aucun passage de la résurrection des saints, lors du Second Avènement, ne mentionne jamais la transformation des saints restés vivants au même moment. »[12]

Notre réponse : Ici, les pré-tribulationsites cherchent à démontrer la nécessité de deux Avènements en prouvant que ces derniers arrivent à des moments différents. Dans le système pré-trib, on pense qu'ils sont séparés par une période de sept ans. Une fois de plus, un sérieux problème se pose dans la méthode employée pour en faire la preuve. C'est-à-dire que l'on forge un autre argument partant du silence [i.e., ce que la Bible ne dit pas] pour produire une autre fausse conclusion. Voici l'énoncé formel de l'argument :

Proposition majeure (non déclarée) : *Si aucun passage ne dit que l'enlèvement et la résurrection du Second Avènement arrivent en même temps, c'est qu'ils doivent survenir à des moments différents.*

Proposition mineure : *Aucun passage ne dit qu'ils arrivent en même temps.*

Conclusion : *L'enlèvement et la résurrection du Second Avènement surviennent à des moments différents — en conséquence, se sont des événements séparés.*

Vous devriez maintenant être familiers avec ce modèle et reconnaître que la proposition majeure a été falsifiée. Le fait qu'il n'est pas mentionné que deux événements soient simultanés ne signifie pas automatiquement qu'ils doivent survenir à des moments différents. Démontrer qu'il manque une caractéristique à une chose ne prouve pas qu'elle en possède une autre. Le verdict concernant ce « contraste » est qu'il ne peut logiquement pas être tiré de la Bible.

Contraste pré-trib #4 :

« Au moment de l'enlèvement, le Mont des Oliviers demeure inchangé, alors qu'au Second Avènement, il se divise et qu'une vallée est formée à l'est de Jérusalem (Zacharie 14:4-5). »[13]

Notre réponse : Ce contraste-ci est remarquable du fait que c'est le seul où Walvoord attache une référence aux Écritures. Il surgit à cause du seul passage sur le Second Avènement qui prédit que, lors du retour du Seigneur, le Mont des Oliviers sera séparé en deux (voir Zacharie 14). Parce qu'aucune déclaration similaire ne se trouve dans les passages parlant de l'enlèvement, Walvoord tire la conclusion qu'il doit donc s'agir de deux événements séparés. Mais cela soulève une question intéressante : si l'**omission** de ce bout d'information est une caractéristique catégorique d'un passage sur l'enlèvement, que dirions-nous à propos du grand nombre de passages sur le Second Avènement qui **ne mentionnent pas** la séparation du Mont des Oliviers ? Grâce à ce raisonnement, tous et chacun de ces passages devraient être reclassés comme des versets sur l'enlèvement !

Cet argument est un exemple d'erreur de logique que l'on appelle *non sequitur* (qui ne suit pas). Ce type de sophisme apparaît lorsque les deux propositions sont vraies, mais sont aussi sans rapport. Dans ce cas-ci, il est vrai que les passages sur l'enlèvement ne parlent pas du Mont des Oliviers. Il est également vrai qu'**un seul** verset concernant le Second Avènement mentionne réellement la séparation de la Montagne. Ils ne sont toutefois rien de plus que des faits sans rapport l'un avec l'autre et desquels aucune conclusion logique ne peut être tirée.

En fin de compte, il semble bien plus raisonnable d'accepter le récit biblique d'un seul et unique Second Avènement en voyant, au travers des différents versets s'y référant, la révélation des divers aspects d'un même événement. Il n'y a pas de dissonance dans les Écritures dans le fait de suggérer que les saints, après avoir rejoint le Seigneur dans les airs, iront avec Lui sur le Mont des Oliviers où ils seront témoins de l'accomplissement de la prophétie de Zacharie où la Montagne des Oliviers se fendra en deux.

Contraste pré-trib #5 :

« L'enlèvement est décrit comme étant imminent, tandis que le Second Avènement est précédé de signes définis. »[14]

Notre réponse : La doctrine de l'Imminence est la cheville ouvrière du système pré-trib. Elle signifie simplement qu'aucun signe n'est requis avant que n'arrive l'enlèvement. En d'autres termes, celui-ci peut survenir n'importe quand. Qu'il nous suffise de dire que ce contraste-ci (comme toute la doctrine de l'imminence) dérive du même genre de procédé que les précédents.

Au point où nous en sommes, il y en a peut-être qui se demanderont si les enseignements pré-tribulationnistes furent réellement tirés de ces erreurs de logique pour avancer cette croyance. Pour démontrer que tel est bien le cas, nous vous offrons la citation suivante provenant de Walvoord alors qu'il cherche à établir la doctrine de l'imminence. « La perspective d'être enlevés au ciel, lors de l'avènement du Christ, **ne contient pas de description de signes ou d'événements préalables**. Ici [en se référant à Jean 14], comme dans d'autres passages traitant de l'Avènement du Christ pour Son Église, l'espérance est présentée comme étant imminente. »[15]

Avez-vous compris ? Grâce à la logique pré-trib, parce que les passages sur l'enlèvement ne contiennent rien qui exclut l'imminence, cela « prouve » l'imminence, d'une manière ou d'une autre ! En d'autres mots, lorsque les pré-tribulationnistes déclarent que la Bible décrit l'enlèvement comme devant être imminent, ce qu'ils disent **en réalité**, c'est que la Bible **ne dit pas** que l'enlèvement **n'est pas** imminent ! Que fait-on de l'enseignement franc des Écritures ? (La Bible n'a jamais dit non plus que les 24 Anciens postés autour du trône ne sont **pas** des saints qui ont été retirés du jeu, mais cela ne veut pas dire automatiquement qu'**ils en sont** !)

Contraste pré-trib #6 :

« Aucune prophétie ne doit s'accomplir entre l'Église et son enlèvement, tandis que de nombreux signes doivent s'accomplir avant le Second Avènement. »[16]

Notre réponse : Ce contraste est une répétition du précédent. Au lieu du mot « imminent », on y a substitué la caractéristique qui définit l'imminence, c'est-à-dire qu'aucun événement prophétisé n'a besoin d'arriver. Cela ne nécessite aucun commentaire additionnel.

Contraste pré-trib #7 :

« Au moment de l'enlèvement, les saints rencontrent Christ dans les airs, tandis qu'au Second Avènement, Christ retourne sur le Mont des Oliviers pour rencontrer les saints sur la terre. »[17]

Malgré la déclaration de Walvoord disant que ces contrastes ne peuvent d'harmoniser, nous trouvons dans le passage classique de 1 Thessaloniens 4 un mot qui remplit très précisément cette fonction. Le verset 17 dit ceci : « *Ensuite, nous les vivants qui serons restés, nous serons enlevés avec eux dans les nuées, à la rencontre du Seigneur, dans les airs...* » Le mot grec traduit par *à la rencontre* a une connotation intéressante. D'après la **Grammaire du Testament Grec** de Moulton : « Il semble que l'idée spéciale derrière le mot soit la bienvenue officielle faite à un dignitaire nouvellement arrivé. »[18] Voilà l'illustration d'un groupe de personnes sortant de la ville pour accueillir un dignitaire à son approche et leur retour en sa compagnie, en tant que son entourage. Cela à l'esprit, nous pouvons facilement nous figurer les saints sortant pour accueillir le Seigneur dans les airs et retourner avec Lui sur le Mont des Oliviers. LaHaye riposte en disant que cela donne à l'enlèvement l'aspect d'un jeu de yo-yo. Bien qu'il croit apparemment cette illustration offensante, c'est pourtant précisément ce que présentent les Écritures.

Contraste pré-trib #8 :

« À l'enlèvement, les saints encore vivants sont enlevés, alors qu'aucun n'est enlevé en rapport avec le Second Avènement de Christ sur terre. »[19]

Notre réponse : Tel que déjà mentionné, la Bible illustre que les saints retournent avec le Seigneur sur le Mont des Oliviers, tôt après qu'ils soient enlevés dans les airs. En regardant l'enlèvement comme l'acte d'ouverture du Second Avènement prophétisé, ce supposé contraste disparaît.

Contraste pré-trib #9 :

« L'enlèvement de l'Église est dépeint comme une délivrance avant le jour de la colère, tandis que le Second Avènement est suivi de la délivrance de ceux qui ont cru en Christ durant les tribulations. »[20]

Notre réponse : Ceci est un exemple de la fausseté qu'on appelle la **pétition de principe**. [21] On la nomme ainsi parce que l'on présuppose la véracité ou le bien-fondé de la chose même que l'on veut prouver. Dans ce cas-ci, les pré-tribbeurs supposent que les « sept ans de tribulations » et le « Jour de la colère » sont un seul et même événement. Toutefois, comme nous le verrons au chapitre 6, cette hypothèse est contredite par les Écritures.

Contraste pré-trib #10 :

« L'enlèvement des croyants encore vivants est une vérité qui n'est révélée que dans le Nouveau Testament, alors que le Second Avènement et les événements qui l'accompagnent sont une doctrine prédominante des deux Testaments. »[22]

Notre réponse : Cet argument est un autre exemple de **non sequitur** (qui ne suit pas). Comme ici, c'est le genre de sophisme qui arrive quand deux propositions sont vraies, mais sans rapport l'une avec l'autre. Que l'enlèvement ne soit pas révélé avant les pages du Nouveau Testament n'a rien de surprenant. De nombreuses doctrines ne furent d'abord que présentées que partiellement dans l'Ancien Testament — nous les reconnaissons comme des types, des préfigures et l'ombre des choses à venir — pour être ensuite révélées de manière plus complète dans le Nouveau Testament. Et, bien que, de toute évidence, l'aspect « élévation du corps » de l'enlèvement ne soit pas développé dans l'Ancien Testament, il est faux de dire que l'enlèvement en lui-même ne s'y trouve pas.

Par exemple, prenez le passage suivant d'Ésaïe : *« En ce jour-là, on sonnera de la grande trompette ; et ceux qui étaient perdus au pays d'Assur, et ceux qui étaient chassés au pays d'Égypte, viendront se prosterner devant l'Éternel, en la sainte montagne, à Jérusalem. »* (Ésaïe 27:13). Or, comment ces gens éparpillés en dehors d'Israël rejoindront-ils Jérusalem ? Une explication possible est par l'enlèvement ;

les saints de partout dans le monde seront enlevés dans les airs et retourneront ensuite (avec le Seigneur) sur la terre, à Jérusalem. Et, concernant la « grande trompette », ne serait-il pas possible que ce soit la trompette même qui est mentionnée dans 1 Thessaloniens 4:16 et 1 Corinthiens 15:52 ?

[En lisant attentivement le passage d'Ésaïe 66:6-9, on y voit une magnifique illustration allégorique et surprenante de l'enlèvement, c'est-à-dire, la résurrection des Élus : « *Un son éclatant vient de la ville, un son vient du Temple, le son de l'Eternel [la septième trompette ?], rendant la pareille à ses ennemis. ⁷Elle a enfanté avant que de sentir le travail d'enfant ; elle a été délivrée d'un enfant mâle, avant que les tranchées lui vinssent. ⁸Qui entendit jamais une telle chose, et qui en a jamais vu de semblables ? Ferait-on qu'un pays fût enfanté en un jour ? ou une nation naîtrait-elle tout d'un coup, que Sion ait enfanté ses fils aussitôt qu'elle a été en travail d'enfant ? ⁹Moi qui fais enfanter les autres, ne ferais-je point enfanter Sion ? a dit l'Eternel ; Moi qui donne de la postérité aux autres, l'empêcherais-je d'enfanter ? a dit ton Dieu. »]*

Mais que ces références suggèrent ou non un enlèvement, les éléments de ce « contraste » sont simplement des faits sans rapport desquels aucune conclusion logique ne peut être déduite.

Contraste pré-trib #11 :

« L'enlèvement ne concerne que les sauvés, alors que le Second Avènement traite des sauvés et des perdus. »[23]

Notre réponse : Ce contraste est également un **non événement**. Après que les sauvés (les morts et les vivants) seront ressuscités pour rencontrer le Seigneur dans les airs, ils reviendront sur terre avec Lui pour s'engager contre les perdus dans la bataille d'Armageddon. Il est très claire que l'enlèvement aura un effet direct sur les perdus (voir Apocalypse 19:11-16).

Contraste pré-trib #12 :

« À l'enlèvement, les saints vont au ciel, tandis qu'au Second Avènement, les

saints demeurent sur terre sans enlèvement. »[24]

Notre réponse : La théorie qui dit que Christ amènera les saints au ciel, lors ou après l'enlèvement comporte bien moins de support biblique que ne le supposent les pré-tribulationistes. Ils se basent sur l'interprétation singulière qu'ils font d'un simple passage de Jean 14, interprétation qui, soit dit en passant, ne peut être confirmée par aucun autre passage de la Bible. Il s'agit du contexte bien connu où Jésus parle à Ses disciples des nombreuses demeures existant dans la maison de Son Père. Après leur avoir révélé qu'Il S'y rendait pour leur préparer une place, Il dit : *« Et quand je serai parti, et que je vous aurai préparé une place, je reviendrai, et je vous prendrai avec moi, afin qu'où je serai, vous y soyez aussi »* (v. 3).

Comme vous pouvez le voir, il n'y a aucune expression dans Jean 14 indiquant que le Seigneur retourne au ciel immédiatement après l'enlèvement. Tout ce que le Seigneur a dit, c'est que **1)** les saints seraient avec Lui, partout où Il sera, et **2)** une place à demeure leur sera préparée dans la maison du Père. De plus, ce verset garde un silence complet à savoir **quand** les croyants vont vivre dans la maison du Père. [En outre, la Bible interprète autrement que les pré-tribbeurs ce qu'est la place dans la maison du Père et ce qu'est la Maison du Père elle-même. Il est plus en accord avec la Bible d'interpréter ces places comme des **postes** dans le **gouvernement** de Dieu.] Il semble donc raisonnable de supposer que passer l'éternité dans la Nouvelle Jérusalem céleste serait un accomplissement plus qu'adéquat de cette promesse. Finalement, nous ne trouvons aucune base scripturaire sur laquelle nous appuyer pour persister à dire que les croyants résideront dans la maison du Père durant sept années précédant le Second Avènement. En fait, la théorie entière des pré-tribulationistes à savoir quand les croyants demeureront dans la maison du Père — sept ans dedans, ensuite mille ans en dehors, puis encore dedans pour l'éternité — n'est que pure spéculation sans une once de soutien des Écritures.

Sentant sans doute la faiblesse de ses 12 « contrastes », Walvoord clôt son argumentation au sujet de deux Seconds Avènements par une proposition vraiment ahurissante. Il écrit : « Bien qu'il soit évident qu'il y a certaines similitudes entre les deux événements, elles ne prouvent pas qu'il s'agisse du même événement. »[25] Nous pouvons déduire deux choses de cette déclaration. Premièrement, Walvoord

réalise qu'il n'a pas prouvé sa cause de deux Seconds Avènements futurs. Autrement, pour quoi tenter de semer le doute sur les preuves amenées par le point de vue opposé ? Deuxièmement, il suggère que le fardeau de la preuve doit maintenant reposer sur les épaules de ceux qui s'en tiennent à un unique Second Avènement ! Peu lui importe que ce soit le concept de deux Avènement futurs scandé par les pré-tribbeurs qui fasse objection à la lecture véritable des Écritures (rappelez-vous, les mots référant à l'Avènement futur du Seigneur sont toujours au singulier, jamais au pluriel).

Conclusion

En évaluant l'argumentation parlant des « détails contrastants » en faveur de deux futurs Seconds Avènements, nous n'avons qu'une question à nous poser. Les pré-tribulationnistes offrent-ils un passage explicite quelconque dans lequel sont enseignés clairement deux Avènements futurs au lieu d'un seul ? Nous croyons que la réponse est non. Walvoord chante qu'il est impossible d'harmoniser un certain nombre de contrastes sans ignorer ou sans spiritualiser leurs détails. Mais après les avoir examinés, nous réalisons que ce ne sont pas les détails bibliques qui doivent être ignorés ou expliqués autrement ; ce sont les faussetés pré-tribulationnistes ! En réalité, **il n'y a jamais eu aucun détail scripturaire et littéral pour étayer la position pré-trib de deux futurs Seconds Avènements**. Tous les soi-disant contrastes offerts comme preuves se sont avérés, soit artificiels, soit le produit d'un raisonnement fallacieux. Quoique les pré-tribbeurs aient trimé dur pour les déguiser, les faits demeurent : il n'y a absolument aucun support biblique à deux Avènements futurs de notre Seigneur.

Alors, qu'en retire-t-on de cet enlèvement pré-trib ? En clair, si la Bible n'enseigne pas deux Avènements futurs de notre Seigneur, nous pouvons être sûrs que le retour de Christ est un événement **unique**. Pourquoi ? Parce que « *...le Seigneur, l'Éternel, ne fait rien, qu'il n'ait révélé son secret à ses serviteurs les prophètes* » (Amos 3:7). Et si Son Second Avènement est un événement singulier, l'enlèvement pré-trib disparaît rapidement de la scène.

En fin de compte, il y a une certaine ironie à déclarer que le système pré-trib de deux Avènements **éclaircit** le Second Avènement de Christ. Mises à part les

nombreuses hypothèses fallacieuses du pré-tribulationisme, il n’y aurait pas grand-chose à éclaircir. Mais il y a encore une plus grande ironie. Avant tout, les pré-tribbeurs se targuent d’avoir une approche littérale des Écritures. Pourtant, ils n’hésitent pas à renoncer à un enseignement clair et littéral (un unique second Avènement) en préconisant deux Avènements futurs — croyance qui n’a pour seule assise que des errances de logique.

[1] Tim Lahaye, ***No Fear of the Storm***, p. 221.

[2] *Ibidem*, p. 31.

[3] *Ibidem*, p. 221.

[4] *Ibidem*, p. 32.

[5] *Ibidem*, p. 32.

[6] *Ibidem*, p. 221.

[7] **Sophisme** : Raisonnement qui n’est logiquement correct qu’en apparence, et qui est conçu avec l’intention d’induire en erreur [Petit Larousse Illustré, 1988].

[8] John Walvoord, ***The Rapture Question***, p. 93.

[9] *Ibidem*, p. 275.

[10] **Syllogisme** : Raisonnement qui contient trois propositions (la majeure, la mineure et la conclusion), et tel que la conclusion est déduite de la majeure par l’intermédiaire de la mineure. (Ex. : si tous les hommes sont mortels [majeure] ; si tous les Grecs sont des hommes [mineure] ; donc tous les Grecs sont mortels [conclusion]. [Petit Larousse Illustré, 1988.]

[11] *Ibidem*, p. 275.

[12] *Ibidem*, p. 276.

[13] *Ibidem*, p. 275.

[14] *Ibidem*, p. 275.

[15] *Ibidem*, p. 73.

[16] *Ibidem*, p. 275.

[17] *Ibidem*, p. 275.

[18] Moulton, *Greek Testament Grammar*, Vol. 1, p. 14.

[19] John Walvoord, *The Rapture Question*, p. 275.

[20] *Ibidem*, p. 275.

[21] Raisonnement vicieux qui consiste à tenir pour vrai ce qui fait l'objet même de la question [Petit Larousse Illustré, éd. 1988].

[22] *Ibidem*, p. 275.

[23] *Ibidem*, p. 275.

[24] *Ibidem*, p. 275.

[25] *Ibidem*, p. 94.

D.071 - Dévoilement des faussetés pré-tribulationnistes - Partie 1

Par Larry Simmons

Tiré de l'article *Unmasking Pre-Trib Fallacies*

C'est avec joie que M. Larry Simmons, *webmaster* du site *Larry Simmons Ministries* nous a accordé le droit de faire la traduction de ses exposés bibliques. Ayant vu tout le bénéfice que nos frères et sœurs de langue française pourraient en retirer, nous vous offrons ces articles au propos plein de pertinence. Que Dieu fasse que vous en profitiez grandement.

CHAPITRE UN

Au siècle dernier, il y eut deux Guerres Mondiales dévastatrices. Mais un conflit se pointe à l'horizon qui les fera paraître insignifiantes, en comparaison. La prochaine guerre ne se limitera pas à la terre ; elle atteindra littéralement les cieux. Là, Michel et ses anges feront la guerre à Satan et ses sbires. Ensuite, ils chasseront le diable et ses démons des cieux en les précipitant sur terre. « *Malheur à vous, habitants de la terre et de la mer, car le diable est descendu vers vous en grande fureur, sachant qu'il n'a que peu de temps* » (Apocalypse 12:12).

Suite à cette éviction humiliante des cieux, Satan aura pour premier geste de persécuter la « *femme qui avait accouché d'un fils* » (v. 13). Nous interprétons ceci comme étant Israël et le peuple juif. Cette persécution n'aura toutefois pas de succès, car le Seigneur délivrera miraculeusement la femme. Enragé de cela, Satan s'aventurera à « *faire la guerre contre les autres qui sont de la semence de la femme, qui gardent les commandements de Dieu, et qui ont le témoignage de Jésus-Christ* » (Apocalypse 12:17).[1]

Dans le cadre de ce programme de persécution, Satan donne le pouvoir à un homme pour qu'il règne sur la terre entière. C'est la « *bête* » d'Apocalypse 13, mieux connue sous le nom d'Antéchrist [ou Antichrist]. Étant donné que cet homme ira dans le sens des activités inspirées par Satan, qu'il possédera un grand pouvoir et qu'il opérera des signes et des prodiges mensongers, les nations seront impuissantes à lui résister. Pour cette raison, elles abandonneront promptement entre ses mains toute autorité : « *...ils adorèrent aussi la bête, en disant : qui est semblable à la bête, et qui pourra combattre contre elle ?* » (Apocalypse 13:4). En fait, tout le monde va l'adorer — c'est-à-dire, tout le monde sauf ceux dont le nom est inscrit dans le livre de vie de l'Agneau. Malheureusement, cet Antichrist va utiliser le pouvoir qu'il aura

reçu pour persécuter ceux qui ne l'adoreront pas ! « *Et il lui fut donné [à la bête] de faire la guerre aux Saints, et de les vaincre. Il lui fut aussi donné puissance sur toute Tribu, Langue et nation* » (Apocalypse 13:7).

Si une chose doit capter l'attention de la génération actuelle des croyants, c'est bien la perspective qu'il y aura une persécution de par Satan et son Antichrist. À propos du sérieux de ce péril, le Seigneur a dit : « *Si quelqu'un a des oreilles, qu'il écoute* » (Apocalypse 13:9). Pourtant, nombreux sont-ils dans les églises à ne porter aucun égard à ce message. Aucun doute que cela est en grande partie dû à la croyance répandue que l'Église sera enlevée avant que l'antichrist n'entre en fonction. Nous voulons parler de la doctrine de l'enlèvement pré-tribulationiste (pré-trib). Selon cette doctrine, le Seigneur va d'abord revenir secrètement dans le but d'enlever Son Église avant les tribulations. Puis, sept ans plus tard, à la fin des tribulations, Il viendra ouvertement pour juger le monde. Or, si cette doctrine est véritable, les chrétiens n'ont pas à se soucier des tribulations, car, en fin de compte, ils n'y seront pas ! Et s'ils ne sont pas sur terre, il s'en suit automatiquement qu'ils n'ont rien à gagner à se préparer en vue des afflictions à venir prophétisées pour ces jours-là.

Mais, pour l'intérêt de l'argumentaire, nous vous demandons de considérer les conséquences pour une multitude de croyants pré-tribs si l'on démontre que cette théorie est fautive. Quelle sera leur réaction lorsque l'Antichrist commencera à « *faire la guerre aux saints et à les vaincre* » ? Seront-ils parmi ceux qui auront « *vaincu la bête* » ? Seront-ils dans les rangs de ceux qui n'auront pas adoré le diable « *à cause du sang de l'Agneau et des paroles de leur témoignage* » et du fait qu'ils n'auront pas aimé leur vie même jusqu'à mourir ?

Considérant ce qui est en jeu, il est d'une importance cruciale que les fondements bibliques de l'enlèvement pré-tribulationiste soient examinés soigneusement et en profondeur. Si la théorie s'avère et que l'Église est, de ce fait, exclue des tribulations, alors, fort bien. Nous louerons tous Dieu dans les cieux pendant que les événements des tribulations se dérouleront sur terre. Mais si ce n'est pas le cas, si la théorie de l'enlèvement pré-trib est fautive, il nous est impératif de suivre un cours différent de celui emprunté aujourd'hui. Si l'on attend des chrétiens qu'ils demeurent fidèles en face de la persécution mondiale, il nous reste beaucoup à faire. L'attitude vis-à-vis de la souffrance doit changer. Les croyants doivent être formés

pour endurer les épreuves des tribulations comme de bons soldats de Christ. Nous devons recevoir l'instruction sur la façon que le Seigneur veut nous voir vaincre Satan et son antichrist. En ayant ces éléments en tête, commençons l'examen de la doctrine de l'enlèvement pré-tribulationiste.

Quatorze raisons de croire en un enlèvement pré-tribulationiste

Il y a quelques années, un éminent écrivain chrétien, nommé Tim LaHaye, s' alarma en voyant qu'un important contingent d'amis et de ministres avaient récemment déserté le camp pré-trib. Ça l'incita à s'embarquer dans ce qu'il a lui-même qualifié de « plus grand projet de recherche » de sa vie. Il lut des milliers de pages, visita nombre de bibliothèques et écrivit à des centaines de personnes aux Etats-Unis et ailleurs. Naturellement, il examina aussi chaque verset biblique en rapport avec ce sujet. Se basant sur ses recherches, M. LaHaye arrangea tous ses arguments pré-tribulationistes en une série de 14 raisons majeures pour lesquelles, selon son opinion, tout le monde devrait être pré-tribbeurs.

Pour mener à bien notre examen, nous prendrons pour acquis que, depuis les presque deux siècles qu'existe la position pré-trib, ses adeptes ont eu tout le temps voulu pour développer leurs arguments. En outre, nous présumerons que les 14 raisons compilées par LaHaye représentent de manière adéquate tous les arguments pré-tribs connus. (En d'autres termes, nous lui accorderons de ne pas avoir négligé quoi que ce soit.) Ceci dit, notre plan est simple : nous allons évaluer le concept de l'enlèvement pré-trib en nous basant sur les mérites de ces 14 raisons. S'ils sont valides, nous pourrions assumer que l'enlèvement pré-trib est une véritable doctrine biblique. Mais si, au contraire, les mérites de ces raisons ne sont pas valides, il s'en suivra vraisemblablement que l'enlèvement pré-trib n'est pas biblique, signifiant qu'il ne tient aucun rôle dans le Plan du Seigneur. « *Car le Seigneur, l'Éternel, ne fait rien, qu'il n'ait révélé son secret à ses serviteurs les prophètes* » (Amos 3:7).

Mais d'abord, le seul argument pré-trib que vous n'entendrez jamais

Avant que nous ne débutions, permettez-moi d'attirer votre attention sur un argument significatif qui ne fait *pas* partie de la liste. En effet, vous ne verrez nulle part dans les 14 raisons que l'on fasse appel à un verset de la Bible qui déclare de manière bien spécifique que le Seigneur va revenir avant les tribulations. Pourquoi ?

Parce que ce verset **n'existe pas** ! D'ailleurs, LaHaye reconnaît librement l'absence de tout passage explicitement pré-tribulationniste.[2] (Cependant, il professe que toutes les positions opposées partagent la même faiblesse. Cette déclaration sera considérée dans son entier dans un chapitre ultérieur.) Pour avoir idée de ce qu'il est rare qu'une doctrine biblique majeure soit établie sans un enseignement explicite des Écritures, tenez compte du conseil de la sommité en pré-tribulationnisme, John Walvoord. Dans ses écrits, il condamne vertement la promotion de *toute* doctrine qui ne soit pas **clairement** enseignée dans les Écritures. Il qualifie pareille pratique « d'exégèse désespérée ».[3] Désespérée ou pas, l'absence d'un texte définitif force pourtant les pré-tribbeurs à s'engager dans cette pratique.

Comment l'absence d'un texte pré-trib explicite peut-il influencer sur notre enquête ? Cela nous démontre d'abord le standard par lequel ont été édifiés les 14 arguments. Ces arguments, ou raisons, ne nous sont pas offerts pour confirmer des preuves directes : ils nous sont offerts **à la place** de preuves directes. En plus, ces arguments sont les seules « preuves » que nous présentent les pré-tribbeurs. Donc, de toute évidence, s'ils ne peuvent résister à une minutieuse investigation, alors de même tout le concept de l'enlèvement pré-tribulationniste. Pour ces raisons, nous croyons que la demande de preuves doit être exigeante. Cela en tête, commençons notre analyse des 14 arguments pré-tribulationnistes majeurs.

RAISON #1 d'être un pré-tribulationniste

« Le point de vue pré-tribulationniste constitue la vision la plus logique des Écritures au sujet du Second Avènement, lorsque ces passages sont pris dans leur sens véritable et littéral, à chaque fois que c'est possible. »[4]

Argument pré-trib : le point de vue pré-trib fournit l'agencement le plus logique.

Les pré-tribbeurs prétendent qu'aucun passage de la Bible ne souligne l'ordre des événements des temps de la fin. Donc, à l'image d'un casse-tête, les détails doivent être rassemblés à partir de passages variés. Ils sont convaincus que leur position fournit l'agencement le plus logique de tous les passages concernant le Second Avènement.

Notre réponse : Cette déclaration n'est vraie que si vous ne prenez en compte que certaines hypothèses pré-tribs. Pour bien illustrer cela, veuillez considérer le statut d'un groupe particulier de personnes mentionnées dans la Bible. Malgré de terribles persécutions, ils « *gardent les commandements de Dieu, et ont le témoignage de Jésus* » (Apocalypse 12:17). À partir de cette description, la majorité des gens présument raisonnablement qu'il s'agit de membres du Corps de Christ, l'Église. (Si ça marche comme un canard et que ça cancanne comme un canard, ce doit être un canard !) Cette conclusion, toutefois, représente un problème de taille pour les pré-tribulationnistes. Pourquoi ? Parce qu'ils soutiennent que l'Église a été enlevée dès Apocalypse 4:1. Or, on ne mentionne pas ce groupe de croyants avant le Chapitre 12. ! Ce qui veut dire que les pré-tribbeurs se voient forcés de faire un choix pénible. Soit que **1**) ils acceptent que l'Église n'est pas enlevée avant le chapitre 12 — ce qui signifie qu'elle passe au travers d'une bonne partie des tribulations, ou **2**) ils trouvent une façon quelconque d'exclure ces croyants de l'Église. Ai-je besoin de vous dire qu'ils optent pour le dernier choix ?

Comment accomplissent-ils cette « exclusion » ? Au moyen d'une hypothèse pré-tribulationniste très « créative ». Bien que la foi de ces croyants soit véritable, ils supposent qu'il y a encore une chose qu'ils n'ont pas : le Saint-Esprit ne les habite pas ! Hal Lindsay écrit ceci : « Il [le Saint-Esprit] aura le même rapport avec ces croyants qu'Il avait pendant l'Ancien Testament. Il régénérera l'esprit humain de ceux qui accepteront le Messie. Mais Il n'habitera et ne donnera puissance qu'à ceux que Dieu aura choisis pour remplir un service spécial. »[5]

Voilà, mes amis, la solution pré-trib ! On allègue simplement que ceux qui viennent à la foi pendant les tribulations n'auront **pas** le Saint-Esprit **en eux** ! Cela signifie qu'ils ne peuvent censément faire partie de l'Église puisque, selon Romains 8:9, ceux qui n'ont pas l'Esprit de Christ ne Lui appartiennent pas. Donc, là où la lecture véritable d'Apocalypse 12:17 peut torpiller le système pré-trib entier, grâce à cette hypothèse créative, le passage « fauteur de trouble » s'accorde maintenant aux croyances pré-tribs.

Bien sûr, il y a une faiblesse flagrante dans cette explication — elle n'est tout simplement pas biblique ! En aucun endroit dans les Écritures, il n'est suggéré que le Saint-Esprit opérera de manière différente durant les tribulations, ou du fait que

les gens seront régénérés d'une façon différente qu'ils ne le sont maintenant.

[N. du T. : Il est à noter également que si on les associe aux croyants de l'Ancien Testament, il faut tenir compte du fait indéniable que ceux-ci étaient **habités** par le Saint-Esprit (Genèse 41:38 ; Nombres 27:18 ; 1 Rois 22:24 ; 2 Chroniques 24:20 ; Psaume 51:13 ; Ézéchiel 2:2 ; Daniel 4:8 ; Michée 3:8).]

Toute l'explication s'avère une fausseté de logique connue sous le nom de *petito principii*, que l'on traduit par le terme « pétition de principe ».[6] On l'appelle ainsi parce que l'on suppose d'avance comme vraie la chose même que l'on tente de prouver. Et, quoique sans valeur comme argument, cela illustre bien le genre de raisonnement que doivent utiliser les pré-tribs pour établir leur point de vue en tant qu'agencement « le plus logique » de tous les passages sur le Second Avènement.

Argument pré-trib : le point de vue pré-trib est basé sur une approche littérale des Écritures.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les pré-tribbeurs ont grande confiance en la véracité de leurs interprétations. Une grande part de cette confiance est attribuable à leur assurance d'avoir une approche littérale des Écritures. Cette approche est parfois appelée la **Règle d'Or** de l'interprétation biblique. Cela revient à dire ceci : « Lorsque le sens véritable des Écritures a du bon sens, n'en cherchez pas un autre, mais prenez chaque mot dans sa signification première et littérale, à moins que les faits du contexte immédiat indiquent clairement autre chose. »[7] D'après l'opinion de LaHaye, prendre les Écritures au pied de la lettre conduira naturellement à une compréhension pré-trib des prophéties bibliques.[8]

Notre réponse : Cela revient à insinuer que l'approche littérale n'est, ni plus ni moins, que l'apanage exclusif du camp pré-trib. À au moins dix reprises, dans son livre, LaHaye donne à entendre que ceux qui s'opposent au pré-tribulationisme agissent ainsi parce qu'ils ont abandonné l'approche littérale. Maintes et maintes fois, les pré-tribbeurs ont accusé leurs opposants de « spiritualisation ». Walvoord va même jusqu'à statuer que « la spiritualisation des Écritures va de pair avec la dénégation de l'enlèvement pré-tribulationiste ».[9] Malheureusement, cette accusation a été soulevée si souvent qu'il n'y a plus aucun débat significatif concernant les passages sur le Second Avènement.

Il semble que le but de cet appel au littéralisme n'est pas tant de défendre la position pré-trib que d'attaquer ceux qui s'y opposent. Cette accusation récurrente de spiritualisation portée par les pré-tribbeurs nous rappelle une question du Seigneur dans Son Sermon sur la Montagne : « *Et pourquoi regardes-tu la paille dans l'œil de ton frère, tandis que tu ne vois pas la poutre dans ton œil ?* » (Matthieu 7:3). Nous disons cela parce que, en examinant les passages prophétiques, nous constatons que c'est le camp pré-trib qui s'engage continuellement dans la spiritualisation. Prenez, par exemple, le traitement que l'on fait d'Apocalypse 4:1. C'est évidemment le verset où les pré-tribbeurs prétendent qu'arrive l'enlèvement. LaHaye admet franchement que la lecture simple, franche et nette de ce passage ne suppose nullement l'enseignement d'un enlèvement pré-tribulationiste ; pourtant, cela ne le dissuade en rien de le déclarer comme tel quand même. Il écrit : « L'enlèvement de l'Église n'est pas démontré de façon explicite dans Apocalypse 4, mais il y apparaît *définitivement* de manière chronologique, à la fin de l'ère de l'Église et avant les tribulations » (italiques ajoutées).[10]

En d'autres termes, même si ce passage ne fait aucune mention de l'enlèvement, ne fait aucune mention des tribulations et ne fait aucune mention de l'Église, LaHaye n'a aucun scrupule à y voir ces trois items. Mes amis, si cela n'équivaut pas à spiritualiser la lecture claire des Écritures, rien ne le fera !

Les pré-tribbeurs sont prompts à se faire les champions de l'approche littérale d'interprétation. Généralement, c'est la manière la plus profitable de comprendre la prophétie. Nous accordons, dans la plupart des cas, aux pré-tribbeurs de chercher à interpréter littéralement les Écritures. Mais quant aux passages ayant trait au Second Avènement, on peine à trouver un exemple où l'on emploie une lecture véritable des versets en question. Au fur et à mesure que les 14 arguments seront examinés, il apparaîtra clairement que l'approche des pré-tribbeurs est tout sauf littérale.

Conclusion

Dans l'analyse des arguments pré-tribulationistes, nous appliquerons l'approche des Béréens. Cela veut dire que notre unique standard, c'est les Écritures. Donc, voici la question : Est-ce que la Bible enseigne ou soutient cet argument particulier ? Pour

être juste, la Raison #1 ne fut jamais destinée à être un argument scripturaire ; il n'est donc pas possible de l'évaluer sur la base de passages spécifiques de la Bible. Mais pouvons-nous dire que le point de vue pré-trib s'en tient à la signification littérale et véritable des Écritures partout où cela est possible ? Franchement, ça n'a pas été le cas dans les passages étudiés jusqu'ici. Finalement, est-ce que les pré-tribulationnistes ont prouvé que leur vision des choses soit l'agencement le plus logique pour tous les versets parlant du Second Avènement ? Jusqu'à date, nous n'avons aucune preuve que ce soit le cas. Ainsi donc, à ce point-ci de notre enquête, la Raison #1 d'être pré-tribulationniste ne peut être considérée que comme une affirmation gratuite et sans substance.

[1] N. du T. : À *Moisson des Élus*, nous croyons à une autre interprétation de ce passage. La bataille ayant eu lieu entre les bons anges et les démons s'est déroulée juste après la création de la terre, entre les deux premiers versets du premier chapitre de la Genèse (voyez notre article **D.186 Dieu aurait-Il créé Satan ?**). Quant à la femme qui enfanta d'un fils, ainsi qu'au reste de sa postérité, vous aurez avantage à consulter **D.016 La femme et le serpent**.

[2] Tim LaHaye, ***No Fear of the Storm***, p. 188.

[3] John Walvoord, ***The Rapture Question***, p. 72.

[4] Tim LaHaye, ***No Fear of the Storm***, p. 219.

[5] Hal Lindsay, ***There's a New World Coming***, p.122.

[6] Raisonnement vicieux qui consiste à tenir pour vrai ce qui fait l'objet même de la question [Petit Larousse Illustré, 1988].

[7] Tim LaHaye, ***No Fear of the Storm***, p. 240.

[8] *Ibidem*, p. 220.

[9] John Walvoord, ***The Rapture Question***, p. 72.

[10] Tim LaHaye, ***Apocalypse***, p. 76.